

#43

PRINTEMPS/ÉTÉ
2022

LE H NFLEURAIS

AUTHENTIQUE, ÉCOLOGIQUE, ARTISTIQUE



DOSSIER

Marronniers-Canteloup

- Retour sur les 62 ans
- Quel avenir pour le quartier ?

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE HONFLEUR

ÉCOLOGIE
P.10



LOCATIONS SAISONNIÈRES
P.18



ILS FONT HONFLEUR
P.31





3	Édito du Maire de Honfleur
4-5	Finances
6-9	Dossier
10-12	Écologie
13	Numérique / Sécurité
14-15	Travaux
16-17	Stationnement
18-19	Logement
20-21	Social
22-23	Écoles
24-25	Commerces
26-27	Culture
28-29	Patrimoine
30	Notre histoire
31	Ils font Honfleur
32	Initiative citoyenne
33	Associations Clubs
34	Grand Angle
35	CCPHB
36-37	Agenda culturel
38-41	Retour en images
42-45	Hommages
46	État civil
47	Expression



PERMANENCES

- > **Le Maire et ses adjoints** : sur rdv uniquement au 02 31 81 88 00
- > **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)** : 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois de 9h à 17h
- > **Alcool Info** : tous les vendredis de 14h à 16h30
- > **Logement** : 1^{er} et 3^e lundi de chaque mois de 14h à 16h30 (uniquement sur rendez-vous)
- > **Commission Enquête Publique** : variable selon enquête en cours
- > **Psychologue PJ** : variable selon la demande (T. 02 31 38 38 63)
- > **JSF** : 1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois de 10h à 12h
- > **SOliHA** : 2^e mardi de chaque mois de 10h à 12h (sur rdv)
- > **Défenseur des droits** : 1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois de 14h à 17h
- > **Enfance et Partage** : tous les mardis et jeudis de 14h à 16h (avril/mai) - Maison des Familles
- > **Point d'accès au droit** : 1^{er} et 4^e mercredi de chaque mois (Maison France Service)

NUMÉROS D'URGENCE

- > SAMU : **15** > SAMU social : **115**
- > Police / Gendarmerie : **17**
- > Pompiers : **18**
- > Urgence européenne : **112**
- > Urgence (personne déficiente auditive) : **114**
- > Enfant maltraité : **119**
- > Enfant disparu : **116 000**
- > Urgence aéronautique : **191**
- > Urgence maritime CROSS : **196**
- > Alerte attentat / enlèvement : **197**

ACTU



Incroyable mais vrai ! Le 17 mai dernier, une orque a été repérée au large de Honfleur, sous le pont de Normandie, par des remorqueurs du port du Havre.

Rapidement, les observateurs avaient remarqué une dégradation de son état de

santé. Finalement, l'animal a été retrouvé mort, le 30 mai dernier, par les équipes de Sea Shepherd.

L'orque semblait atteinte de mucormycose, une maladie touchant le derme et l'épiderme chez les mammifères marins. Une autopsie doit être réalisée pour déterminer les circonstances de sa mort.

« Le Honfleurais »

Bulletin d'informations municipales de la Ville de Honfleur
Hôtel de Ville - BP 80049 - 14602 Honfleur
Cedex - Email : mairie@ville-honfleur.fr

Directeur de la publication : Michel Lamarre
Rédaction : M.Lamarre/L.Drieu/P.Jan/J.Gallet
Conception et mise en page : Ville de Honfleur
Impression : Imprimerie Corlet - Condé-sur-Normandie

Crédits photo : Ville de Honfleur/L.Drieu/Pixabay/KHStudio/M.Lemonnier/FreePik/Préfecture du Calvados/F.-X. Lalanne/C. Fournier/M.Rotrou/B.Nicolle/F.Bouton/N.Potel/CCAS

Tirage : 6 000 exemplaires

Dépôt légal : juin 2022

ISSN : 1283-5528



Michel LAMARRE

Maire de Honfleur
Vice-président
du Conseil Départemental

Chères Honfleuraises, chers Honfleurais

Je sais combien vous attendez ce bulletin qui est un **véritable lien entre nous depuis toujours**. Et même si aujourd'hui, nous espérons, de plus en plus, une communication moderne, utilisant les technologies d'aujourd'hui, **ce bulletin papier reste très important**, car beaucoup d'entre vous y tiennent et le gardent.

En effet il écrit, à chaque parution, une page de notre histoire, de notre territoire, de notre identité, et beaucoup ont plaisir, lorsque je les rencontre chez eux, à me montrer, sur une étagère, toute la collection des bulletins précieusement conservés. Et j'avoue que c'est toujours une émotion de retrouver des informations datant de plusieurs années. C'est exactement **comme si on feuilletait un album de famille**. Et dans ce monde où tout s'accélère, où l'humain passe de plus en plus après la technologie, je suis heureux qu'ici nous continuions, à travers le temps qui passe, à conserver cette proximité et ces liens humains auxquels vous tenez tous beaucoup, je le sais.

Je tiens, au début de cet éditto, à vous dire que j'ai une pensée toute particulière pour toutes les personnes qui sont disparues suite à la pandémie de Covid qui dure maintenant depuis plusieurs mois et une pensée pour toutes celles et tous ceux qui ont eu à subir ce virus. Bien évidemment, je tiens également à rendre hommage, au nom des Honfleurais, aux victimes des guerres dans le monde et en particulier aux victimes de la guerre en Ukraine, qu'ils soient civils ou militaires. Je pense à toute cette population qui a dû fuir son pays pour échapper aux bombardements. Vous voyez, chères Honfleuraises, chers Honfleurais, combien la paix

est fragile et combien nous avons de la chance d'être ici. Je salue toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé, à travers un don, un geste de solidarité, voire en accueillant des réfugiés, à soulager la douleur de ces familles. Sur notre secteur une vingtaine de familles se sont portées candidates pour accueillir des réfugiés Ukrainiens et vous trouverez dans ce journal quelques-unes des actions que la Ville a menées.

Vous constaterez également que malgré le contexte actuel et la perte de recettes que nous avons enregistrée à cause du Covid, nous avons décidé, lors du vote du budget primitif 2022, de **ne pas augmenter les impôts** et de maintenir les taux votés en 2021. C'est un effort de notre part. Nous ne voulions pas grever votre pouvoir d'achat. Nous savons combien, pour nombre d'entre vous, il est difficile de boucler les fins de mois.

Cette édition est dense et elle vous permettra de prendre connaissance de nos réalisations et projets.

Ce journal a été « baptisé » tout simplement « **Le Honfleurais** », parce qu'il raconte l'histoire de notre ville, et la vôtre, que vous soyez Honfleurais de naissance, de cœur ou d'adoption.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture et vous dis à bientôt,

*Bien cordialement,
Michel LAMARRE*

Vous pouvez rencontrer votre Maire sur rendez-vous. Plus de renseignements au 02 31 81 88 00 ou mairie@ville-honfleur.fr



FINANCES DE LA VILLE

“nous abordons 2022 avec responsabilité”

**Trois questions à :
Catherine Fleury,
maire-adjointe aux Finances**

En quoi les crises, sanitaires, sociales, économiques et politiques actuelles impactent-elles les finances de la Ville de Honfleur ?

CF : La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a engendré une crise économique dont les impacts se sont fait sentir en 2020 et 2021. A Honfleur, les confinements imposés et les restrictions liées aux déplacements se sont traduits par moins de visiteurs et donc moins de recettes de stationnement. Dans le même temps, les dépenses de fonctionnement de la Ville ont, elles, dû augmenter : nous avons été obligés de mettre en place et faire respecter de nouveaux protocoles sanitaires, tant en mairie que dans les écoles et les cantines. Tout cela a eu un coût. Il a fallu réorganiser totalement nos services pour qu'ils continuent à répondre aux impératifs imposés par cette situation. Si l'État a été présent, nous avons aussi joué un rôle non né-

gligeable. S'agissant, par exemple, des droits de terrasse, nous avons fait un effort en les exonérant en 2020. Ce geste effectué par la Ville représente plus de 550 000€ par rapport à 2019. Enfin, la Ville, tout comme la CCPHB, a aidé à l'achat de masques et de gel.

Par ailleurs, la crise sanitaire a généré une crise sociale. De nombreux commerçants ont perdu des recettes faute de visiteurs. Qu'a fait la Ville ? Nous avons fait un effort sur leurs droits de terrasse en les exonérant. De surcroît, lorsque nous avons constaté que nous ne pourrions pas organiser le banquet des Anciens, le Centre Communal d'Action Sociale a décidé d'offrir 20€ en bon d'achat à chaque habitant de 60 ans et plus.

Aujourd'hui, nous abordons 2022 avec beaucoup de prudence, en raison notamment du contexte géostratégique actuel. Nous connaissons, depuis plusieurs mois, une hausse des prix des fluides et l'inflation va perdurer. Tout cela aura encore un impact non connu sur le budget de la Ville.

À quels projets le budget voté, cette année, en investissements, va-t-il servir ?

CF : Les projets prévus, pour cette année 2022, s'articulent autour de quatre axes : le bien-être des habitants (où l'on retrouve les volets Sécurité, Éducation, Culture ou encore Social), la préservation de notre patrimoine, la préparation de l'avenir de notre Ville et l'action de la Ville face à l'urgence écologique. Vous trouverez, d'ailleurs, dans le tableau ci-contre, le détail de ces projets, portés par notre municipalité.

À noter, le lancement d'une étude portant sur le choix de la maîtrise d'œuvre pour les écoles. Cette étude sera primordiale, même si ce travail n'est pas visible. Il est essentiel parce qu'animé par le désir de faire, de ces écoles, des références en matière de développement durable. C'est donc un travail préliminaire de grande importance qui commence là.

En revanche, ce qui sera bien visible, c'est l'aboutissement des travaux



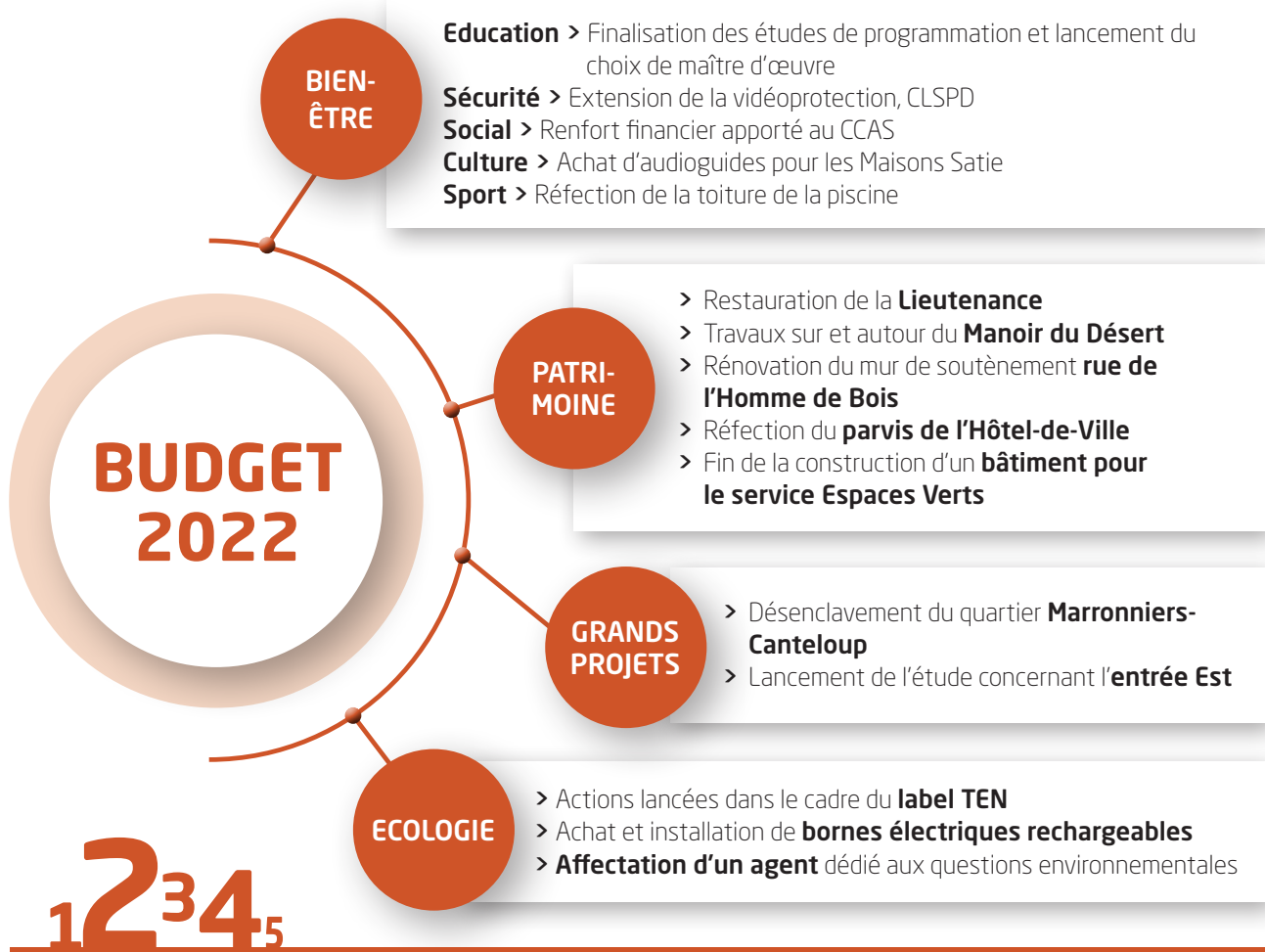
de la Lieutenance, l'installation de bornes à recharge électrique, l'installation de nouvelles caméras de vidéoprotection...

Qu'en est-il de l'endettement de la Ville de Honfleur ?

CF : S'agissant de l'endettement, celui-ci a diminué depuis 2015, début de la dernière mandature. Et, je peux le dire, de manière importante. En effet, depuis 2015, nous avons réussi à juguler la dette tout en maintenant un niveau d'investissements fort honorable et que beaucoup de villes peuvent nous envier

(rue Cachin, fin des travaux boulevard Charles V, Lieutenance, route Emile-Renouf, mais aussi Maison des Familles au Canteloup, équipements sportifs, mise aux normes du musée Boudin...). Ainsi, l'encours de la dette est passé, de 2015 à 2021, de 12 590 000€ à 6 310 500€. Il faut savoir qu'il s'agit d'une dette sécurisée, ne comprenant aucun emprunt toxique. Grâce à ce faible endettement, nous pouvons solliciter facilement de nouveaux emprunts qui nous permettront de mener à bien les projets de notre équipe municipale.

« La Loi des Finances 2022 prévoit une revalorisation des bases d'imposition de 3,4%. Cette mesure ne nous est pas imputable, il s'agit d'une décision de l'État et non de notre conseil municipal. Monsieur le Maire et l'ensemble de son conseil ont toujours eu la volonté de ne recourir à la hausse de l'impôt qu'en dernier recours. »
Catherine Fleury
Maire-adjointe
en charge des Finances



12345
> **1,8 millions d'€** C'est le montant des recettes perdues pour la ville en 2020 (par rapport à 2019) en terme de stationnements, droits de place et entrées dans certains équipements municipaux (musées, piscine...)



Michel Lamarre a assisté, en présence de Jean-Léonce Dupont, le président du Département et du conseil d'administration d'Inolya, à la démolition des tours B1 et B2 en juillet dernier.

QUARTIER DES MARRONNIERS-CANTELOUP *retrouver l'esprit de village d'antan*

« Désormais, le quartier des Marronniers-Canteloup n'aura plus le même visage. » L'été dernier, comme bon nombre d'habitants, Nelly, Martine, Aurélia et bien d'autres ont suivi, presque pierre par pierre, la démolition des tours B1 et B2 de ce quartier emblématique de Honfleur, les Marronniers-Canteloup.

La raison de cette destruction ? Alors que, à l'époque de leur construction, dans les années 60, ces « barres » représentaient la modernité (avec balcon, baignoire, chauffage, WC individuels), les immeubles ne répondaient plus, aujourd'hui, « aux normes actuelles, tant en termes de confort que de sécurité », explique Inolya, l'office public de l'habitat du Calvados, premier bailleur social du Département.

Et le Maire de Honfleur, Michel Lamarre, ajoute : « Ces

bâtiments ne correspondaient plus à la qualité de vie recherchée aujourd'hui. Depuis une quinzaine d'années, ils étaient arrivés à saturation et on assistait à une dégradation des conditions de vie avec notamment des incivilités. Alors, nous avons décidé de les déconstruire, de se réapproprier l'espace autrement tout en conservant l'esprit du village d'antan. »

Ainsi, pour rendre cet esprit de village à ce quartier emblématique de la Ville de Honfleur, un programme de renouvellement urbain a été créé avec, pour objectif de faire des Marronniers-Canteloup un quartier résidentiel pleinement intégré à la Ville de Honfleur et répondant aux besoins des habitants (lire ci-contre). « Nous voulons qu'ils soient fiers de leur quartier plus vert, plus boisé, où l'on respire », souligne Michel Lamarre.



Aujourd'hui, en lieu et place des tours B1 et B2 démolies en juillet dernier, ne reste qu'un espace vide qui, prochainement, sera comblé. Car les projets ne manquent pas pour le quartier des Marronniers-Canteloup.

ET DEMAIN ?

Porté par la Ville et soutenu par la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville, ce projet de renouvellement urbain, fixé pour les 15 années à venir, sera assuré grâce au redéploiement des équipements et des services au sein du quartier, à la production d'une nouvelle offre de logements privés et à l'amélioration du cadre de vie. Le quartier des Marronniers-Canteloup a été ciblé comme Quartier Politique de la Ville (QPV) en 2014, lui permettant ainsi d'obtenir des financements afin de réaliser, via la signature de l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), cette opération de renouvellement urbain. Actuellement, un maître d'œuvre est en cours de recrutement pour lancer ce vaste projet.

Quel avenir pour l'existant ?

- Dans le Canteloup, une rénovation des tours est prévue par le bailleur social Parthelios.
- Réhabilitation de la Tour par Inolya (bailleur social) et de la petite barre des Marronniers.
- Réhabilitation également des terrains de sport.



→ Le Crevettier doit encore être détruit, ainsi que les dernières barres des Marronniers. Ce sont là les dernières déconstructions qui doivent avoir lieu dans ce quartier. A la place du Crevettier, un nouvel espace doit être créé.

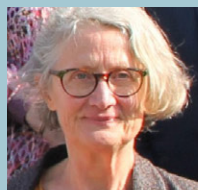
Quels projets pour demain ?

- La réflexion autour de la création d'une voie de désenclavement vers le Plateau est toujours en cours.
- À la place des anciens garages, de nouveaux logements modernes à taille humaine sont à l'étude.
- Des terrains de jeux pour les enfants et les familles (plaques, pétanque...) sont en train d'être travaillés, à côté des terrains de sport.

→ L'entrée du quartier sera repensée en prenant en compte les liaisons douces, la circulation des voitures et des bus.

Qui finance le futur quartier ?

- Coût global : 17 millions d'€
- Ville de Honfleur : 4 183 051 €
- CCPHB : 250 000 €
- Département : 400 000 €
- Région : 2 008 117 €
- ANRU : 1 208 672 €
- Inolya - bailleur social : 4 788 985 €
- Parthelios - bailleur social : 4 000 000 €
- Action Logement : 222 600 €



« Nous avons grandi en groupe, appris en groupe. Les sottises étaient mineures. L'ambiance dans le quartier avait souvent des allures de fête en commun. Nous n'avions besoin de personne pour nous ouvrir au monde. Aller à la plage à pieds ne nous émouvait pas. Nous avons appris à nager en groupe, jouer aux cartes en groupe et tellement d'autres choses. Cette période de ma vie a été insouciance, les différences culturelles ou religieuses n'avaient pas de place, je ne me souviens pas que ces questions existaient. Nous étions qui nous étions, tous conscients d'habiter un quartier « pauvre ». Mais pauvre de quoi au juste ? À cette époque, il y avait de la solidarité, de l'insouciance, du respect, de l'entraide. Oh ! tout n'était pas rose bien sûr mais, moi, j'y ai bien grandi. »

Martine Lemonnier

Maire-adjointe en charge des Affaires sociales

 **Zoom**

sur Nelly Abrard, habitante du quartier et auteure d'un livre sur la vie des Marronniers-Canteloup

« Quand j'ai vu les immeubles s'effondrer, j'en ai eu la larme à l'œil ! » Nelly Abrard, comme bien d'autres anciens habitants du quartier des Marronniers-Canteloup, a tenu à être présente, en juin et juillet dernier, au cœur de ce quartier de Honfleur, alors que commençait la démolition des tours B1 et B2. La raison ? Elle voulait voir, de ses propres yeux, cette destruction ô combien impressionnante. « Mon père a travaillé à la construction de ces immeubles. Ma mère vivait à l'escalier 3, et moi, jeune maman, j'ai vécu dans la Tour puis à l'escalier 7. Ce quartier, c'est une grande partie de ma vie », raconte-t-elle.

Comme le Maire de Honfleur, Michel

Lamarre, Nelly Abrard se souvient encore de ce que représentait ce quartier pour ses habitants, des années 60 à 80. « C'était un sentiment de confort, d'espace. J'avais le sentiment de pouvoir enfin vivre convenablement. Aux Marronniers, il y avait plusieurs chambres, une baignoire, un balcon, et, surtout, une école et des commerces à proximité. C'était la modernité pour nous », se souvient-elle.

Autre souvenir qui ne la quitte pas : la vie au sein de ce quartier. « Le soir, on jouait parfois aux plaques. Il y avait des bacs à sable pour les enfants, et les mères et grand-mères discutaient sur les bancs. On se connaissait tous, on laissait nos enfants jouer sous la surveillance des voisins, sans problème. On se rendait des services et, cette entraide entre nous, c'est ce qui faisait la particularité de ce quartier. » Bien sûr, il y avait aussi, parfois, quelques « moqueries, et puis des engueulades publiques !



Nelly Abrard, membre du collectif Abracadà.

Je me souviens d'une dame de la Tour qui se prenait la tête avec une autre... de l'escalier 11 ! Et tout le monde en profitait », en rit-elle.

« C'est une histoire d'amitié qui est aussi née avec le Maire actuel, Michel Lamarre. Il a toujours aimé notre quartier et soutenu ses habitants. »



« J'ai eu les larmes de voir ces tours détruites. De mon enfance, mon adolescence, tout est parti. » Claire Gillorin est l'une de ces inconduites du quartier. Arrivée à l'âge de 13 ans « au 9 », elle a connu elle aussi cet esprit de famille qui régnait aux Marronniers-Canteloup. « On était une grande famille. Quand il y avait un problème, on était tous ensemble. Quand quelqu'un mourait, les autres s'occupaient de la quête. Quand les enfants jouaient dehors, parfois, je me souviens, avec des cordes de pêcheurs, tout le monde s'occupait des petits. On partageait beaucoup de choses. Même si on n'était pas riches, on avait un esprit d'entraide. Et aujourd'hui, ça me manque », se souvient-elle, nostalgique. Aujourd'hui membre d'Abracadà, l'une des associations du quartier, Claire Gillorin a participé activement aux 62 ans qui se sont tenus le week-end des 29, 30 avril et 1^{er} mai dernier (voir photos page 9). Aurélie, sa nièce, aujourd'hui habitante du Plateau, revient dans le quartier dès qu'elle en a l'occasion. « Cet esprit de famille ne m'a jamais quittée. J'ai vécu ici mes plus belles années, avant que cet esprit de quartier ne soit abîmé par le temps qui a passé. J'aimerais que ce quartier, si cher au cœur de nombreux habitants, ne soit jamais oublié, qu'il soit toujours au cœur des priorités des élus honfleurais. »

RETROSPECTIVE

29-30 avril et 1^{er} mai 2022

Retour sur les 62 ans du quartier

« Pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient. »





HONFLEUR

une ville engagée pour la nature

Le saviez-vous ? En 2021, la Ville de Honfleur a reçu une reconnaissance nationale pour son engagement envers la nature et l'avenir de ses habitants. En effet, grâce à ses actions et projets d'actions en faveur de la biodiversité, la Ville est ainsi devenue, en 2021, l'un des 8 territoires du Calvados labellisée TEN, Territoire engagé pour la nature. **Une récompense qui traduit la volonté forte du Maire, Michel Lamarre, et des élus du conseil municipal, d'intégrer l'écologie au cœur des politiques publiques.**

Pour bien comprendre de quoi il s'agit, il faut revenir quelques mois en arrière. Pour transformer les projets en actes, en 2021, les équipes de la Ville, et notamment Audrey Wyntein, récemment chargée de la transition écologique pour la Ville, ont travaillé à **5 actions fortes** à mettre en place au cours des années 2022-2024, sous forme d'un **plan d'action pour la biodiversité**, déclinées ci-dessous :

→ **Réaliser un inventaire de la zone « Roselière, bois et bosquets humides ».** Objectif à l'horizon automne 2025 : connaître,

préserver et valoriser le patrimoine naturel de cette zone, mais également concevoir des observatoires, des sentiers pédagogiques.

→ **Créer un annuaire des producteurs locaux** et des établissements de vente en circuit court associé sur le territoire de la CCPHB. Objectif : faciliter l'accès aux producteurs locaux pour les habitants.

→ **Élaborer un programme de sauvegarde de l'abeille noire** et miellerie collective. Objectif dès 2022 : favoriser les pollinisateurs, conserver et préserver le patrimoine génétique de l'abeille noire normande, et pour ce faire, accompagner les apiculteurs amateurs et sensibiliser les publics concernés.

→ **Réduire la pollution lumineuse.** Objectif à horizon 2024 : identifier les points de conflits entre l'éclairage artificiel et les secteurs enjeux devant être préservés pour la biodiversité.

→ **Initier un programme d'animation et d'éducation à l'environnement** basé sur les sciences participatives. Objectif à l'horizon 2023-2024 : proposer des expositions, conférences, projections...

mais aussi organiser des ateliers pour informer et partager une conscience collective citoyenne entre les habitants honfleurais, ceux de la CCPHB et les visiteurs.

Bien sûr, les actions de la municipalité en faveur du développement durable ne s'arrêtent pas là. En juin 2020, les élus et notamment le maire-adjoint Nicolas Pubreuil, ont créé, sur proposition du Maire, Michel Lamarre, un **Conseil citoyen du développement durable (CCDD)**. Ce conseil citoyen, inter-générationnel formé de 20 membres actifs, auquel participent des habitants, des acteurs locaux mais également des élus, a pour but de réfléchir et d'échanger sur les thèmes du développement durable



Audrey Wyntein est en charge de la transition écologique pour la ville.

et de l'écologie. Cette assemblée travaille de concert afin de proposer et mettre en œuvre des initiatives innovantes dans les domaines des transports, des déchets, de l'alimentation, de l'éducation et de la nature. Le Conseil citoyen a déjà fait, courant 2021, plus d'une vingtaine de propositions. Un premier bilan a permis de valoriser l'existant des pratiques de la Ville. En 2022, d'autres pistes sont examinées, notamment les actions recensées grâce au conseil citoyen.

Dans les « assiettes vides » des enfants...

La Ville de Honfleur s'est engagée à promouvoir les initiatives citoyennes de sensibilisation à la gestion durable des ressources et des déchets. Ainsi, en novembre 2021, dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets, les écoles de Honfleur, sur impulsion des élus et services de la Ville, ont joué le jeu du défi « assiettes vides ». L'objectif : sensibiliser les plus jeunes et lutter contre le gaspillage alimentaire en pesant, chaque jour, le poids des déchets laissés dans les assiettes. Pour cette première participation, les cantines de la Ville ont collecté pas moins de 155 kg de déchets alimentaires laissés dans les assiettes des écoliers, en une semaine.

En novembre prochain, une action de plus vaste ampleur doit être menée à l'échelle de la Ville sur cette problématique.



À Honfleur, on fait déjà...

- La gestion différenciée des espaces verts.
- Le « zéro pesticides » pratiqué par le service Espaces Verts sur toute la Ville depuis 2015.
- La collecte de bouchons : mise en place de contenants dans toutes les écoles de Honfleur en 2021.
- Création de jardins de pluie pour la récupération des eaux pluviales.
- Travail sur le broyage, l'éco-gestion, le compostage au sein des serres municipales.
- Participation au concours national des Villes et Villages Fleuris.

Études en cours et à venir...

- ❁ Autour du stationnement des vélos en ville.
- ❁ Autour d'un projet alimentaire de territoire (restauration collective, développement des circuits courts notamment) grâce au projet d'implantation d'une coopérative maraîchère bio sur les terres du site du Manoir du Désert.
- ❁ Autour d'un plan de gestion du patrimoine arboré (lire page suivante).

Ouverture des serres municipales : une journée réservée aux scolaires



13 mai 2022, plus de 200 enfants des écoles de la Ville ont visité les serres.

Le 14 mai, la journée était consacrée au public.



« Les enjeux écologiques sont au cœur des préoccupations des habitants. C'est pourquoi nous sommes mobilisés et organisés pour atteindre nos objectifs de transition écologique. Chaque avancée est une nécessité, nous pouvons comme le concevait Pierre Rabhi construire et développer des îlots locaux de vie dans lesquels il fera bon vivre grâce à l'accès à une alimentation de qualité, dans un cadre vertueux, préservant la biodiversité et laissant la part belle à la nature. C'est notre engagement et notre devoir pour les générations futures. »

Nicolas Pubreuil
Maire-adjoint
en charge de l'Écologie

RAPPEL CONSIGNES DE TRI



Pour rappel, les déchets doivent être déposés devant l'habitation (et suspendus dans la mesure du possible) ou le point de collecte collectif uniquement entre 19h la veille et 5h le jour de la collecte. En dehors de ces jours et horaires, il est interdit de déposer des débris sur la voie publique, sous peine de verbalisation.

Déchets résiduels > SACS NOIRS

Déchets recyclables : le ramassage a lieu le jeudi en alternance des semaines paires et impaires.

> SACS JAUNES = emballages ménagers (briques alimentaires, emballages plastiques et métalliques) → **semaines paires**

> SACS BLEUS = papiers / cartonnettes → **semaines impaires**

Vous avez aussi la possibilité d'utiliser les containers d'apport volontaire de la CCPHB mis à proximité de votre domicile ou sur les parkings des supermarchés.

Zoom

Triste sort pour le dernier marronnier du jardin public

Le dernier marronnier du jardin retrouvé vient d'être abattu en ce début d'année 2022. La raison ? L'arbre, qui doit avoisiner les 60 ans, présentait depuis deux ans des signes de faiblesse. « Il a commencé par développer des champignons sur ses racines, ce qui n'est déjà pas bon signe », explique Sébastien Dessaux, le responsable du service Espaces Verts de la Ville

de Honfleur. En effet, le pourridié, ou armillaire, est une maladie cryptogamique. Présent dans le sol, ce champignon se développe au contact du bois mort.

Pour approfondir ses recherches et tenter de sauver l'arbre, le service Espaces Verts avait mandaté, l'an dernier, un prestataire pour réaliser un diagnostic approfondi sur ce Marronnier, mais également sur tous les autres arbres du site. « Et il en est ressorti que l'état physiologique et mécanique de cet arbre (son écorce, son tronc...) était mauvais et surtout irréversible. Il avait

même été classé "à risque" à cause de ce champignon qui pourrissait la base de son tronc. Ses branches pouvaient tomber à n'importe quel moment et son écorce s'ouvrir lors d'une tempête », regrette Sébastien Dessaux. Pas le choix, donc, l'arbre a été abattu. Les restes de son tronc doivent devenir un nichoir écologique.



Mieux connaître nos arbres

Pour mieux connaître l'état de son patrimoine arboré et ainsi mieux le protéger, la Ville de Honfleur travaille sur un plan de gestion précis sur toute la commune. L'objectif : identifier et planifier, de façon rationnelle, les interventions à réaliser ; améliorer la qualité paysagère et également assurer la sécurité des usagers. « Nos arbres sont le poumon vert de cette Ville. Nous essayons de les protéger au mieux, pour nous et les générations futures. D'ailleurs, il est à noter que lorsqu'un arbre est coupé quelque part sur Honfleur, deux autres sont, la même année, replantés ailleurs », confirme le responsable des Espaces Verts.



LA FIBRE

À Honfleur, 1 768 logements sont déjà éligibles à la fibre

« Dans les départements alentours, les habitants ont déjà la fibre optique alors qu'elle est au point mort chez nous ! » Ces plaintes, récurrentes, Michel Lamarre les entend, et surtout, les comprend. « Il est vrai que l'on attend la fibre avec grande impatience. Mais le Département du Calvados, porteur du projet, a dû faire face à de nombreux imprévus qui ont retardé considérablement l'avancée du déploiement. Et ce constat est malheureusement le même à l'échelle nationale », tempère le Maire de Honfleur.

Et en effet, dans un courrier daté du 25 février 2022, Jean-Léonce Dupont, le président du Conseil départemental du Calvados, reconnaît bien « un retard par rapport au

planning prévisionnel » annoncé qui était, pour mémoire, de « permettre la complétude du réseau à la fin 2021 ». Les raisons à cela ? « La crise sanitaire, qui a fortement désorganisé le déploiement », mais aussi certains « manquements » et « un changement d'actionnariat [du] délégataire (groupe Covage) ». De son côté, Michel Lamarre est intervenu à plusieurs reprises pour faire avancer ce dossier, en lien avec les services de la ville.

Désormais, où en est-on ? Selon AltitudeInfra, nouveau partenaire d'installation de la fibre, à Honfleur, 1 768 logements sont déjà éligibles à la fibre dans les rues de la ville (liste sur le site www.fibre-calvados.fr – onglet « Je teste mon éligibilité »

puis « liste d'opérateurs »). Pour ces habitations, c'est désormais au locataire ou propriétaire de se raccorder auprès de l'opérateur de son choix parmi les suivants : Orange, Kiwi, Videofutur, K-net, SFR, Ozone, Coriolis, Bouygues, Free et Nordnet.

Pour les autres, AltitudeInfra annonce que 3 400 autres logements dans Honfleur seront raccordés d'ici début 2023 et que 1 800 supplémentaires le seront au cours de la même année. Ainsi, au cours de l'été 2023, toute la Ville devrait être couverte par le réseau fibre.



Pratique

Vous pouvez contacter l'entreprise AltitudeInfra via son site Internet : <https://www.altitudeinfra.fr/>

RISQUES MAJEURS

La Ville réfléchit à un système d'alerte et d'information

La commune de Honfleur, de par sa localisation géographique mais également son sol, sa proximité avec la Seine, ou encore son activité industrielle peut se retrouver, un jour, au cœur d'un incident majeur. Risque d'inondation, de mouvement de terrain ; risque industriel ou encore de transport de matière dangereuse ; risque de tempête... tous ces risques auxquels Honfleur pourrait avoir à faire face ont été, il y a déjà plusieurs années de cela et conformément à l'article L125-2 du Code de l'Environnement, répertoriés dans un document nommé **DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs, disponible sur le site**

internet de la Ville) et distribué aux habitants honfleurais. **La Ville de Honfleur était d'ailleurs la première de Normandie à se doter d'un tel outil**, en 2016 (il sera prochainement mis à jour). Ce document, élaboré avec des spécialistes (médecins, responsables d'hôpitaux, industriels, commerçants...) mais également en collaboration avec les forces de police et de gendarmerie, donne, aux habitants, quelques consignes de sécurité à appliquer en cas d'incident majeur, mais également les mesures déjà prises par la Ville et les contacts à prévenir.

Pour aller plus loin dans cette démarche d'information, la Ville a éga-

lement instauré, dès 2006 (mis à jour en 2021) un **Plan communal de sauvegarde (PCS)**. Cet outil, nécessaire au Maire dans son rôle de partenaire majeur de la Sécurité civile, a pour objectif d'organiser l'alerte et l'information des populations, d'appuyer les services de secours et de mettre en sécurité les habitants.

Après avoir listé ces mesures à prendre en cas de risque majeur, la Ville réfléchit actuellement au déploiement d'une solution d'alerte et d'information rapide et ciblée pour sa population, concernant ces risques (application mobile par exemple).



Le personnel de l'entreprise Gagneraud Construction était en charge de la création du nouveau parvis.

PARVIS DE L'HOTEL-DE-VILLE

Le blason de la ville se devine

Place de l'Hôtel-de-Ville, de hauteur d'homme, il se distingue avec ses pierres en granit bleu/gris : le blason de la Ville de Honfleur, reconnaissable à sa tour et ses fleurs de lys, vient d'être achevé, au cœur du nouveau sol du parvis de la place de l'Hôtel-de-Ville.

Pour rappel, ce chantier de réfection a démarré mi-février et s'est terminé pour la fête des Marins, soit tout début juin. L'objectif de ces travaux était de refaire à neuf cette place vieillissante, abîmée par le temps. « *Les réseaux d'assainissement, situés sous cette place, étaient plus qu'obsolètes. Ils dataient d'il y a 80 ans et n'étaient plus du tout aux normes actuelles* » explique le 1^{er} adjoint en charge notamment des travaux, Felipe Alvarez.

C'est l'entreprise Gagneraud Construction qui a été choisie pour le chantier titanesque du pavage, sur accord de l'architecte des Bâtiments de France. Basée à Rouen, l'entreprise est spécialisée dans la pose de pavés, mais également dans la création de motifs en granit. « *À Honfleur, la commande de la Ville a été de reproduire, au cœur du parvis, le blason de la Ville. Et ça, c'est un chantier atypique !* », expose Romain Drouet, le conducteur des travaux, qui ajoute qu'en plus d'être

atypique, reproduire les armoiries de Honfleur était également un défi. « *Créer un motif si grand, ce n'est pas monnaie courante pour nous. D'ordinaire, nous ne réalisons que de petits motifs* », poursuit Romain Drouet, qui souligne que c'est, par ailleurs, « *un savoir-faire qui se perd.* »

Pour reproduire le blason à grande échelle, Serge Gomez, le chef de chantier, a dû créer un patron à l'échelle demandée. Ces pavés qui forment le blason, en granit bleu de Vire, ont ainsi été découpés soigneusement pour façonner les formes délicates des fleurs de lys ou encore de la couronne. « *Ce n'est pas de l'art... mais presque !* » À l'automne, l'entreprise reviendra pour la dernière partie de ce chantier : la réfection de la place du carrousel.

En chiffres

80 000 : c'est le nombre de pavés posés sur cette place de 1 200 m². En tout, 6 employés de l'entreprise... ont travaillé pendant trois mois et demi à paver tout l'espace.

Une subvention exceptionnelle accordée pour le parvis

La municipalité a fait le choix de mobiliser des moyens sur la réfection du parvis de l'Hôtel-de-Ville. Les raisons ? Le caractère nécessaire des travaux sur les réseaux mais également une opportunité financière. En effet, le Maire de Honfleur, Michel Lamarre, grâce à sa détermination, a obtenu une participation exceptionnelle du Département à hauteur de 270 000€ sur un coût global de 700 000€. « *Un concours de circonstance heureux qui a ainsi permis de voir cette place refaite à neuf pour le millénaire de la ville, en 2025* » s'en réjouit Felipe Alvarez, 1^{er} adjoint.



RUE HAUTE

Comme Michel Lamarre, le Maire, s'y était engagé, le renouvellement des réseaux d'assainissement rue Haute va démarrer fin 2022. Les travaux, réalisés par le SIVOM, doivent durer trois mois.

Des mesures seront prises pour permettre l'accès aux commerces et aux piétons en journée et aux riverains le soir. Après ces travaux, la Ville de Honfleur remettra en état la rue. Plusieurs propositions de revêtements de sol ont été étudiées et présentées aux habitants lors d'une réunion publique mi-juin. Une

attention particulière sera portée au milieu de la rue, au niveau de l'entrée des Maisons Satie. À noter également que, dans cette rue, la problématique de l'évacuation des eaux pluviales a été prise en compte et que des aménagements vont être faits en ce sens.



RUE CACHIN

Pour tenter de régler les problèmes, les élus ont étudié le sens de circulation de la rue Cachin. « La passer en sens unique montante (de la rue de la République à la rue des Buttes) n'aurait fait qu'inciter les gens à davantage de vitesse », indique le premier adjoint en charge des travaux, Felipe Alvarez. « Et puis les commerçants y sont oppo-

sés ». Les élus ont ainsi opté pour l'agrandissement des espaces de refuge (une place de stationnement va être supprimée tout près de l'Acanthe et une autre près de l'angle de la rue Cachin avec la rue P. et C. Bréard) pour faciliter le passage des véhicules. Des marquages au sol vont être effectués dans les semaines à venir. Par ailleurs, la Police Municipale a été autorisée à verbaliser sur ces emplacements,

afin de s'assurer qu'ils ne soient plus considérés comme une place de stationnement.

« Tout le monde reconnaît la métamorphose et l'embellissement de la rue Cachin. De nombreux commerces, galeries, ont remplacés les vitrines vides ! »

Michel Lamarre
Maire de Honfleur





C'est dans ce bureau d'accueil, parking du Bassin du centre, que vous pouvez prendre vos abonnements du lundi au vendredi de 17h à 18h.

REGULATION DU STATIONNEMENT *une question centrale à Honfleur*

Conscient des enjeux autour de la mobilité et du stationnement à Honfleur, Michel Lamarre, le Maire, qui travaille à développer les liaisons douces (piétonnes, cyclables), ne cache pas son ambition de vouloir, d'ici quelques années, canaliser les voitures des visiteurs vers les extérieurs de la Ville (bassin Carnot, par exemple), pour prioriser le stationnement et la circulation des habitants de Honfleur, de la CCPHB et des travailleurs en centre-ville. « *Tant que je serai élu, je garderai les voitures, indispensables pour le quotidien des habitants, dans la Ville* », réaffirmait-il, encore, lundi 16 mai dernier en conseil municipal.

Et dans la Cité des Peintres, bien des choses sont déjà en place pour favoriser les habitants en termes de stationnement. **Les abonnements pour les parkings ne sont accessibles qu'aux habitants de Honfleur (résidence principale ou secondaire), de la CCPHB et qu'à ceux travaillant sur Honfleur.**

« *Cette année, le tarif de ces abonnements n'a pas changé. Seuls les prix du parking de l'Est et celui des camping-cars, fréquemment utilisés par les visiteurs, sont passés, eux, respectivement de 4 à 5 € et de 11 à 12 € la journée, hors abonnements* », détaille Jérôme Hamel, maire-adjoint à la circulation et au stationnement. Les formulaires des abonnements sont à retirer sur le site internet de la Ville (www.ville-honfleur.com) et à déposer au bureau d'accueil, parking du Bassin du centre.

Changement d'habitude pour les entreprises

À noter que, depuis janvier 2022, en centre-ville, les entreprises de travaux sont autorisées à stationner gratuitement sur les places payantes les 15 premiers jours de leur chantier. Les 15 jours suivants, leur stationnement s'élèvera à 4 € par jour et par place occupée (informations au 02 31 81 88 00).



Rappel

Pour rappel, voici la liste des parkings gratuits à Honfleur :

- > Parking du Jardin des Personnalités
- > Place Arthur-Boudin
- > Contre-allée route Albert-Manuel
- > Parking Beaulieu
- > Parking du Naturospace
- > Places auprès du clocher Sainte-Catherine
- > Parking du Vert Feuillage

Près de 500 places de stationnement gratuit dans Honfleur.

À noter qu'en 2021, la place et la rue Saint-Léonard, la rue Cachin, la route Jean-Revel et la route Emile-Renouf sont devenues payantes.



Zoom

sur le stationnement européen mis en place rue de la République

En 2021, à l'initiative de Michel Lamarre, le Maire de Honfleur, commerçants, parents d'élèves et représentants de l'école St Joseph, rue de la République, se sont rencontrés pour évoquer les soucis de stationnements statiques de véhicules aux abords de l'école : problèmes de sécurité dans le dépôt des scolaires et de stationnement pour les clients des nombreux

commerces présents dans cette rue. Suite à cet échange, la municipalité a fait le choix de mettre à l'essai le stationnement européen, avec disque, (45 minutes de stationnement gratuit autorisé entre 8h et 18h et gratuit et illimité de 18h à 8h du matin) sur toute la rue de la République (du bas de la rue du Dauphin à la BNP, près de Carrefour Market), place Sorel incluse. Mais, là encore, quelques difficultés persistaient concernant les deux demi-lunes de la place Albert-Sorel qui ont, finalement, été remises en stationnement payant un mois et demi après le début de l'expérimentation.

Après quelques mois, une réunion de bilan avec les personnes concernées a été tenue en mairie. Plusieurs retours positifs ont été faits sur ce nouveau mode de stationnement rue de la République. À commencer par une meilleure rotation des véhicules de clients pour les commerces, et également une plus grande fluidité autour de l'école. Chacun est donc invité, dans cette zone, à utiliser son disque bleu et à respecter le temps de stationnement imparti. L'expérimentation va donc se poursuivre, pour cette année 2022. Les passages piétons devraient être rapidement rendus plus visibles et des panneaux, indiquant les écoles, installés.

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

À Honfleur, la Police municipale aussi veille sur vos biens

Partir en vacances, c'est (très) agréable. Surtout quand on sait que sa maison est protégée d'éventuelles intrusions ou vols. Depuis l'an dernier, la Police municipale de Honfleur s'est associée à la Police nationale et propose désormais, elle aussi, l'opération Tranquillité Vacances aux Honfleurais. Qu'est-ce que ce service ? « L'opération Tranquillité Vacances permet à quiconque part quelques jours ou quelques semaines en vacances de bénéficier, gratuitement, d'une surveillance de son domicile par les forces de l'ordre », explique Stéphane Germain, responsable de la Police municipale de Honfleur.

Comment ça marche ? « Les personnes intéressées doivent remplir une fiche (exemplaire sur



le site de la Ville) mentionnant leur période d'absence, quelques informations concernant leur résidence mais également qui prévenir en cas d'anomalie constatée par nos services », poursuit le responsable de la Police municipale, qui indique également que ce service est proposé toute l'année.

Pratique : cette fiche peut être remplie à l'accueil de la mairie de Honfleur et transmise à la Police municipale à l'adresse police.municipale@ville-honfleur.fr.



Infos

- Le numéro de téléphone de la **Police Nationale** a changé.

Composer le **02 31 15 87 50** pour le commissariat de Honfleur, situé 3, rue Villey.

Horaires d'accueil :
8h30-12h/14h-18h30.

La Police Nationale est joignable 24h/24.

- La **Police Municipale de Honfleur** est joignable au **06 75 38 60 91** :

> du 01/04 au 30/09 : 8h-20h.

> du 01/10 au 31/03 :
8h-12h15/13h15-17h en semaine et 9h-12h/13h30-17h30 les week-ends et vacances scolaires.

La Police Municipale est basée rue de l'Homme de Bois.

Mail : police.municipale@ville-honfleur.fr



LOCATIONS SAISONNIERES

la ville adopte un nouveau règlement

Honfleur, comme bien d'autres villes du littoral, est victime de son succès et de son attractivité. Alors que cela apporte son lot d'avantages, certaines dérives sont également à contrôler.

Depuis une dizaine d'années, l'activité de location saisonnière connaît un essor considérable grâce, notamment, à l'émergence de nouvelles formes de mise en relation entre hébergeurs et visiteurs (Airbnb, Abritel, Homeaway...).

Le Maire adresse un courrier au Premier Ministre

Alors que de nombreux avantages peuvent être tirés de cette manne touristique importante (5,2 millions de visiteurs recensés en 2019), vous avez été nombreux à alerter Michel Lamarre, notre Maire, des désagréments occasionnés également par ce flux continu de touristes : pénurie de logement, hausse des prix de l'immobilier, déchets restant sur les trottoirs attirant des goélands, circulation et stationnement difficiles ou encore nuisances de voisinage.

Ainsi, le Maire de Honfleur n'a pas laissé ce dossier lettre morte. « *Une ville est une ville uniquement quand il y a des habitants, des commerces, des pôles de santé, des écoles... Honfleur doit rester une ville et ne pas se vider de ses habitants* », indiquait, début janvier, Michel Lamarre. Comme il s'y était engagé lors de sa campagne électorale de 2020, Michel Lamarre a donc écrit au Premier Ministre, Jean Castex, tout début janvier, pour tenter de faire évoluer les règlements d'usage des villes touristiques, en matière de locations saisonnières. Et plusieurs mesures ont aussi été localement prises pour ainsi « maîtriser » l'implantation de ces meublés de tourisme sur notre commune.

Quelles sont ces mesures ?

> L'optimisation de la collecte de la taxe de séjour, puisque tout meublé de tourisme doit faire l'objet de l'obtention d'un numéro d'enregistrement, sésame nécessaire pour être enregistré sur les plateformes de location (AirBNB, Booking, Abritel, ...).

> L'encadrement du développement de ce parc « meublés de tourisme », associé à la mise en place d'une autorisation de changement d'usage bornée dans le temps et/ou demandant une compensation (transformation d'un local en logement loué à l'année).



Documents disponibles sur le site de la mairie de Honfleur (<https://www.ville-honfleur.com>)

En chiffres

1900 c'est le nombre de meublés de tourisme (gîtes, appartements ou maisons destinés à la location saisonnière) sur Honfleur, ce qui représente 33% du parc de logement proposé en ville.

 **Zoom**

Deux questions à : Rémi Griffoul, gérant d'une conciergerie gérant des locations saisonnières, rue des Lingots

Estimez-vous que le règlement d'usage adopté par la Ville pour réguler ses locations saisonnières est une bonne mesure ?

RG : Je dirais que c'est une bonne mesure en tant que Honfleurais. C'est comme ça que nous ferons vivre durablement nos écoles, nos commerces à l'année. Il était temps de faire quelque chose d'ailleurs, à ce sujet. La rue Haute, par exemple, est devenue « la rue d'Hôtes » à force d'y accueillir des résidents pour une courte durée. Le dimanche midi, c'est la promenade des valises ! Et les habitants peinent à pouvoir se loger.



Pourtant, votre travail consiste justement à proposer une aide aux loueurs de logement saisonnier ?

RG : Et oui ! On ne va pas se mentir, à Honfleur, on vit moins maintenant de la pêche et davantage du tourisme ! Tout le monde a un peu, de près ou de loin, un pied dedans. Un cousin qui tient un commerce en

centre-ville, un ami qui tient un hôtel, des parents qui ont justement une location saisonnière... mais il fallait y mettre le holà. Ce n'est pas une mesure anti-touristes, mais il fallait limiter les gros promoteurs immobiliers et favoriser les locations des petits logements aux familles/foyers. Et puis, je préfère une mesure contraignante maintenant que très dure dans quelques années.

« La mesure de régulation des meublés de tourisme engagée en ce début d'année 2022 s'inscrit dans le souci légitime de trouver un meilleur équilibre entre la qualité de vie des habitants et l'attractivité touristique. En effet, sans remettre en cause ce principe de location saisonnière – pris en compte d'ailleurs dans les dispositions retenues puisque l'on ne revient pas sur le passé – favorable à la réhabilitation de certaines maisons, à la valorisation de notre patrimoine ; il était nécessaire d'agir pour sauver l'âme et l'esprit de Honfleur et ses habitants, en évitant que la ville ne devienne un hôtel à ciel ouvert.

Au-delà de la politique volontariste de la Municipalité pour développer le logement social sur notre territoire, il est nécessaire que des mesures autres soient prises pour répondre à une demande qui reste considérable. Il faut aussi que ces dispositions réglementaires puissent détendre la pression immobilière existante sur le parc actuel et éviter que nos habitants soient contraints de quitter la ville pour se loger en quantité et qualité. Un premier retour d'expérience sur l'impact de ces mesures sera fait et partagé. »

Christophe Buisson

*Conseiller municipal à la ville de Honfleur et
2^e vice-président en charge des Finances,
du Développement économique et du Tourisme à la CCPHB*



Le 9 mars dernier, autour de Michel Lamarre, Maire de Honfleur, a été créé le premier Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la délinquance.

CONSEIL LOCAL DE SECURITE ET DE PREVENTION *pour une ville plus sûre*

Rendre la Ville plus sûre, lutter contre les troubles à l'ordre public, l'économie souterraine, mais également prévenir les violences intra-familiales ou encore le harcèlement scolaire... tels sont les objectifs du tout nouveau Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) mis en place, à Honfleur, le 9 mars dernier.

Autour de la table, pour cette première réunion de travail, Michel Lamarre, le Maire de Honfleur, de nombreux élus municipaux mais aussi des acteurs locaux et représentants de l'État : Sous-Préfecture en la présence de Guillaume Lericolais, sous-préfet, Procureur de la République, Département ou encore Inspection de l'Éducation Nationale. Etaient également présents les chefs des établissements scolaires de Honfleur (primaire, collège, lycée), des bailleurs sociaux, et plusieurs associations locales (JSF, CIDFF, défenseur des droits, Mission locale, Être et Boulot).

Un CLSPD, qu'est-ce que c'est ? Obligation légale dans toutes les communes de plus de 5 000 habitants,

le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, créé dans le cadre de la loi du 25 mai 2021 sur la sécurité globale, a pour objectif de réunir plusieurs acteurs du territoire pour établir, ensemble, des politiques de sécurité et de prévention de la délinquance.

Quelles problématiques identifiées à Honfleur ?

Le premier axe de travail est lié aux troubles à l'ordre public, à la tranquillité publique et au cadre de vie, notamment squat des halls d'immeubles, incivilités, rodéo, consommation d'alcool et violences sur la voie publique. Le deuxième est lié à la prévention et à la lutte contre les violences intrafamiliales (parentalité, addictions, violences conjugales, harcèlement scolaire). Enfin, le troisième axe de travail identifié tourne autour de l'économie souterraine (trafic et travail dissimulé).

Quelles actions ensuite ?

Des groupes de réflexion vont être créés, au cours de l'année 2022, pour travailler à une coordination des acteurs concernés et à la mise en place d'actions sur le territoire autour de ces problématiques soulevées.

N'hésitez pas à demander la mutuelle communale !

À Honfleur, une mutuelle communale a été contractée avec AXA Epargne et Protection, en 2018.

Quels avantages pour les habitants ? Grâce à ce partenariat signé entre la mairie et le Groupe AXA, les retraités (dès 60 ans), mais aussi les fonctionnaires et les travailleurs non-salariés (commerçants, artisans) peuvent bénéficier d'une réduction de 25% sur leur contrat, adaptable en fonction de chacun et modulable.

Par ailleurs, pour toute question liée à la perte d'autonomie, un contrat dépendance pourra également vous être proposé. Vous vous posez des questions quant à une entrée à l'Ehpad ou un maintien à domicile ? N'hésitez pas à vous renseigner.

Comment procéder ? Contactez Nelly Lartigaud, mandataire en assurance, référente AXA pour la Ville de Honfleur au 06 30 09 63 98. Elle est joignable directement, sans passer par la plateforme AXA ni l'agence en centre-ville.



Nelly Lartigaud



Zoom

À Honfleur, de nombreux habitants, professionnels et visiteurs ont fait des dons pour l'Ukraine

La Ville et le CCAS de Honfleur, en partenariat avec la Protection Civile du Calvados, l'Association des Maires de France et l'ONG nationale United Riders, ont organisé, au cours du mois de mars dernier, une collecte de produits de première nécessité qui a été envoyée en Ukraine. Les produits recherchés étaient surtout des produits d'hygiène et de secours.

De nombreux colis ont été déposés dans la salle Carnot qui a été tenue par des bénévoles et des agents de la Ville. La Protection Civile et l'ONG United Riders ont effectué les ramassages à Honfleur.



En parallèle, une collecte a également été mise en place à l'école Caubrière, en partenariat avec l'ONG United Riders et avec le soutien financier de la municipalité (1 000 € ont été octroyés à l'ONG pour l'affrètement et le transport d'une collecte jusqu'à la frontière ukrainienne).



A HONFLEUR, LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE EST OUVERT A TOUS !

Situé au rez-de-chaussée de la Mairie de Honfleur, le Centre Communal d'Action Sociale est mobilisé sur tous les sujets afférents aux questions sociales.

Identifié comme étant le service facilitant l'accès au droit pour tous, ses agents vous proposent un accompagnement personnalisé. Ils pourront vous orienter dans vos démarches (CAF, RSA, FSL, APA...).

En fonction de votre situation financière, des demandes d'aides

exceptionnelles pourront être réalisées et certaines aides facultatives pourront vous être proposées : bourse scolaire, épicerie sociale... Par ailleurs, le CCAS assure le suivi de certains bénéficiaires du RSA.

Le CCAS propose également des services aux seniors :

- Service de portage de repas.
- Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD).

→ Service d'animations au sein du Foyer des Anciens (à l'espace Rottier).

Cet établissement public propose également aux familles un service d'accueil de jeunes enfants au sein de la crèche 1,2,3 soleil (avenue Jacques Cartier).

Cet accompagnement est réalisé en partenariat avec différentes structures du territoire : Pôle Emploi, le Centre médico-social, le PLIE, JSF ainsi que la Maison France Service.



Le 8 mai dernier, une centaine d'enfants participant au dispositif « Orchestre à l'école » a joué lors de la cérémonie commémorative de la victoire des Alliés.

L'ORCHESTRE A L'ECOLE *arrive à l'école Champlain*

Permettre à tous les écoliers d'accéder à la culture artistique musicale, en toute gratuité et surtout en toute équité... tel est l'objectif du dispositif « Orchestre à l'école », mis en place en 2019, au sein de l'école Caubrière, à Honfleur.

Le principe ? « C'est un peu l'école de musique qui se déplace dans les classes », précise Philippe Simon, directeur de l'école de musique municipale Erik Satie, à l'origine de ce projet. « Les enfants choisissent, en début d'année, l'instrument qu'ils veulent pratiquer (de la famille des cuivres : trompette, trombone ou tuba) et bénéficient ensuite d'un cours gratuit, sur le temps scolaire, pour s'y exercer. »

Et le directeur de l'école de musique de le constater : grâce à cette pratique instrumentale, « les enfants se familiarisent avec une certaine discipline, enrichissent

leur imaginaire et acquièrent de nouvelles habitudes et facultés cognitives. Ils progressent ainsi souvent dans d'autres domaines. L'Orchestre à l'école a aussi un impact de socialisation important, la pratique instrumentale collective véhiculant des valeurs telles que l'écoute des autres, l'entraide ou encore le respect. »

Actuellement, 94 enfants des classes de CM1 et CM2 de l'école Caubrière et de 6^e du collège Alphonse-Allais bénéficient de cet enseignement à hauteur de 2h30 par semaine. **Et ce dispositif, sur demande du Maire, Michel Lamarre, sera étendu dès la rentrée prochaine, à une classe de l'école Champlain avec, pour thème, la Batucada** (percussions brésiliennes). Le but, à terme, étant de pouvoir rassembler les groupes scolaires autour notamment de projets communs (carnaval, fête de la commune...).



QUEL AVENIR POUR NOS ÉCOLES ?

Michel Lamarre et les élus du conseil municipal ont fait de l'Éducation une priorité de ce mandat. Voici les projets actuellement travaillés par l'équipe municipale



École primaire Monet rattachée au site Champlain.



Constats

→ Une baisse de la natalité a été observée depuis plusieurs années dans le Calvados (donc également à Honfleur) ce qui implique que moins d'enfants sont scolarisés dans nos écoles.

→ À cause de cela, chaque année, la Ville de Honfleur perd des élèves. À la rentrée 2021-2022, le site Caubrière s'est vu retirer une classe en élémentaire, malgré la forte mobilisation des parents d'élèves et des élus.

→ Une réorganisation des classes et de la répartition des élèves a dû être faite pour cette rentrée 2021-2022 pour équilibrer les classes.

→ L'envie, de l'équipe municipale, de faire de l'Éducation un sujet prioritaire s'appuyant sur une réelle dynamique de territoire.



Objectifs

→ Donner aux enfants du territoire des écoles tournées vers l'avenir grâce à des projets scolaires innovants (écologie, numérique, art et culture...).

→ Favoriser le bien-être en respectant les ressources d'aujourd'hui et de demain. Orienter les projets vers les économies d'énergie, la limitation des dépenses des ressources, le confort thermique et sonore, la lutte contre les gaspillages et la limitation/valorisation des déchets.

→ Passer à un système de restauration en régie (repas fabriqués sur place par des agents de la ville) et valoriser les circuits courts.

→ Maintenir un investissement équilibré et raisonnable pour la commune.



Projets

L'objectif est de restructurer deux groupes scolaires : un en centre-ville avec maternelle et élémentaire et un autre sur le Plateau.

> **Pour le centre-ville :** déplacement de la crèche Les Petits Moussaillons, réhabilitation des sites Beaulieu et le Bouloir, mise en place d'un service de repas en liaison chaude.

> **Pour le Plateau :** création d'une école moderne axée autour du développement durable, du numérique et de l'éco-alimentation, entre les terrains de sport du Buquet et le Manoir du Désert.

Plus de précisions dans un prochain bulletin.

Le mot du Maire : « Autour de l'Éducation, le projet des deux écoles est essentiel et prioritaire avec, non seulement la nécessité de conserver des écoles maternelles et élémentaires en centre-ville et sur le Plateau, mais également l'ambition d'en faire des références dans le domaine du développement durable. »

« L'équipe municipale de la ville de Honfleur en collaboration étroite avec les équipes enseignantes s'est engagée dans un processus fort d'attractivité et de modernisation de nos écoles. Dans cette optique, nous mettons en avant des axes forts : l'écologie, l'éducation au goût, l'accès à la culture, au sport, le tout dans un environnement numérique à la pointe. Deux projets de réhabilitation et d'extension en centre-ville et de construction d'école sur le plateau nous permettront d'atteindre nos objectifs au bénéfice de nos élèves. »

Nicolas Pubreuil

Maire-adjoint en charge des Affaires scolaires



PATRICIA SAUSSEAU

une élue dédiée à la qualité de la vie

Conseillère municipale en 2014 devenue maire-adjointe en 2020, Patricia Sausseau a pris en charge une délégation bien particulière. Elle s'occupe, notamment... de la qualité de la vie et du quotidien sur Honfleur*. Troubles de voisinage, constatations de poubelles laissées à l'abandon, réverbères cassés, haies non tondues... elle est l'élue référente de vos tracasseries de tous les jours. « Toutes ces petites choses peuvent sembler anodines, mais elles sont importantes pour chacun », précise-t-elle.

Et cette délégation, c'est Michel Lamarre qui lui a spécialement confié. « Ce n'est pas commun, certes. Mais il souhaitait, quand il a constitué sa liste lors des élections de 2020, avoir un élu proche des gens, facilement accessible. Et moi, ce rôle me semblait très intéressant.

C'est gratifiant de pouvoir aider concrètement les habitants. » Soignante à domicile, Patricia Sausseau avait le profil parfait : « Elle aime les gens, se rendre utile, sait rester à sa place, dans la neutralité et n'est pas dans le jugement. Tout ce qu'il nous fallait », souligne le Maire, Michel Lamarre.

Comment la contacter ?

Patricia Sausseau est joignable via son adresse mail : psausseau@ville-honfleur.fr

* Patricia Sausseau est également élue en charge des commerces, de l'artisanat et des marchés. Pour rappel, en 2017 déjà, Jean-Paul Tinture a été recruté, par la Ville, en tant qu'agent du quotidien sur le Plateau et les Marronniers-Canteloup, entre autres.



MA Tapisserie

Au 31 rue du Puits, Mylène Austruy vous raconte une histoire. Celle de sa famille, de sa mère, dessinatrice et peintre sur canevas à

Paris depuis 40 ans, et dont elle a pris la passion. « On connaît tous quelqu'un qui tirait l'aiguille. Le canevas, c'est universel ! Et moi, ça me permet de m'évader, de prendre du temps pour moi », sourit-elle.

Lasse de la vie parisienne, cetteoureuse de Honfleur a décidé de quitter la capitale et de venir s'installer ici, tout près de la Cité des Peintres, en janvier dernier. Et elle a ouvert son activité de dessin et de peinture sur canevas rue du Puits. Mylène Austruy dessine vos motifs sur mesure selon vos demandes

mais vend aussi également des tissus qu'elle a déjà travaillés. Coussin, tabouret, fauteuil ou encore porteclés, étui à lunette, marque-pages... elle s'adapte à tous les supports. Elle peint à la main ses créations et vend la laine nécessaire à la réalisation du canevas.

Pratique : 31, rue du Puits. T. 06 31 85 74 84 et doit prochainement ouvrir sa boutique en ligne. Mail : contact@canevasdefrance.fr. Ouverture du magasin du mardi au vendredi de 10h30 à 18h30 et le samedi de 14h à 18h.



Morgane Charagnac, Maxime Labbey et les membres de l'équipe d'Ati Bio.

Ati Bio

Il y a un peu plus de trois ans, Maxime Labbey, vendeur pendant 15 années sur le marché bio du mercredi matin, a décidé de sauter le pas et d'ouvrir un commerce avec sa compagne, Morgane Charagnac. Depuis le premier confinement et grâce à leurs produits biologiques,

de saison et majoritairement locaux, ils ont rapidement conquis le cœur - et l'estomac - des habitants.

Leurs produits ? « *Nous essayons de proposer de tout !* », présente Morgane Charagnac. En effet : légumes, crèmerie, épicerie, fruits mais aussi tapenade, olives et

boissons locales (cidre, pomeau, poiré et bières dont la HonneFleu, leur création...) il y a assurément de quoi remplir tous les réfrigérateurs. Le couple propose également un service de livraison, tant pour les particuliers (dans un rayon allant de Beuzeville à Trouville-sur-Mer) que pour les restaurateurs honfleurais, et peut également préparer votre commande à l'avance, et que vous n'ayez plus qu'à venir la récupérer. Enfin, sur demande de la municipalité, Maxime sensibilise aussi régulièrement les écoliers honfleurais au « bien-manger ».

Pratique : 34 rue de la République. Du mercredi au vendredi 8h30-13h et 15h-19h30 ; samedi 8h30-19h (continu) ; dimanche 8h30-13h et lundi 9h-13h et 15h-19h. Pour toute commande, adressez un sms à Maxime au 06 83 08 92 99 ou via leur site <https://ati-bio.fr/>



Lisa, Kévin et Michaël vous accueillent zone de la Fosseirie.

Théodore Maison de Peinture

En mars 2021, la grande maison de peinture Théodore a ouvert ses portes, zone de la Fosseirie. Peintures (intérieur, extérieur), revêtements de sols (sols, moquettes, stratifiés, jonc de mer...), papiers

peints mais aussi outillages pour la peinture, ce fournisseur s'adresse tant aux entreprises qu'aux particuliers. « Nous pratiquons les prix du marché, les prix que l'on trouve également sur Internet. Ce qui fait notre différence, c'est la qualité et

la diversité de nos produits, mais surtout le conseil personnalisé que nous pouvons apporter aux clients », présente Lisa Gauvain, vendeuse comptoir et showroom, également ancienne applicatrice pour la marque Tollens.

Fabriquant de peinture depuis 1825, la maison Théodore propose également de vous aider à trouver une teinte personnalisée, en seulement quelques minutes.

Pratique : ZA de la Fosseirie - Zone du Plateau. T. 02 58 10 10 10. Le magasin est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h. Les produits disponibles en magasin à Honfleur le sont aussi sur Internet (<https://www.theodoremaisondepeinture.fr> onglet Honfleur). Retrait de votre commande en magasin sous 24h.



Aux côtés des élèves (à droite sur la photo), les membres de l'équipe de la médiathèque ont présenté ce nouveau service, début 2022.

UN SERVICE DE PORTAGE A DOMICILE *proposé à la médiathèque*

En ce début d'année 2022, la médiathèque Maurice-Delange de Honfleur a mis en place un nouveau service, comme annoncé dans le programme électoral de Michel Lamarre, en 2020, le Port'à dom'. « J'ai eu le souhait de pouvoir permettre aux personnes âgées d'accéder plus facilement à la lecture. Alors les services du CCAS (Centre communal d'action sociale) et de la Culture se sont associés pour proposer le Port'à dom'. Et c'est une belle réussite ! », se félicite Michel Lamarre, le Maire.

Le Port'à dom', qu'est-ce que c'est ? C'est un service de portage de documents à domicile, pour les personnes âgées, immobilisées (de manière temporaire ou permanente) ou encore en situation de handicap se trouvant dans l'incapacité de se déplacer jusqu'à la médiathèque.

Comment ça fonctionne ? Après vous être manifesté auprès

de la médiathèque (lire encadré), Cindy, l'une des bibliothécaires de l'équipe, vous proposera de remplir un questionnaire pour connaître vos souhaits, préférences et autres envies, pour ensuite vous apporter, un jeudi matin par mois, la sélection de documents qui correspondra le mieux à vos attentes. Livres, livres audio, revues, CD, DVD... le choix est multiple !

Rompres l'isolement

« Au départ, nous avons pensé aux personnes isolées à cause de la Covid-19 », précise Martine Lemonnier, maire-adjointe en charge des Affaires Sociales. « Mais en fait, cela peut toucher tout le monde ! Et puis c'est un excellent moyen de rompre l'isolement. Tant pour les personnes isolées temporairement que pour les personnes âgées. »

Qui peut en bénéficier ? Tout le monde, sur la commune de Honfleur. « L'idée est d'apporter un service

supplémentaire aux abonnés (pour lesquels le service est gratuit) mais également de toucher un nouveau public qui pourrait découvrir ainsi les merveilles de la médiathèque », précise Caroline Thevenin, maire-adjointe à la Culture.

i Infos

Pour bénéficier de ce service, il suffit de vous abonner et, selon l'abonnement choisi, vous pourrez emprunter divers documents de la médiathèque.

Informations sur les tarifs d'abonnement et sur le nombre de prêts possibles auprès de la médiathèque, du mardi au samedi, au 02 31 89 23 56 ou par mail à l'adresse contact. mediatheque@ville-honfleur.fr.

Retrouvez également toutes les informations sur le site de la médiathèque www.mediathequehonfleur.fr



Info pratique en mairie

Le service Spectacles et Manifestations est désormais ouvert au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi > 8h30-12h / 13h30-17h, et fermé le mercredi. Pour toute demande, n'hésitez pas à joindre le standard au 02 31 81 88 00.



Zoom

Le musée Eugène Boudin accueille cet été l'exposition « Un phare pour l'art. L'Académie Julian à Honfleur (1949-1957) »

En 1949, le sculpteur André Del Debbio (1908-2010), co-directeur de la fameuse école privée de peinture et de sculpture fondée par Rodolphe Julian à Paris en 1868, découvre le phare de l'hôpital de Honfleur, sur le littoral normand.

Il suggère alors l'idée que l'Académie Julian l'acquière et y envoie chaque été les lauréats de son prix de peinture, afin que ceux-ci puissent s'exercer sur le motif, comme d'autres célèbres artistes l'ont fait avant eux.

C'est ainsi que la ville va accueillir de jeunes peintres – parmi lesquels René Décricion, Lee Owens, Alain-Paul Gerbaud ou encore François-Xavier Lalanne, le futur sculpteur animalier – et devenir le théâtre d'une expérience aussi singulière que brillante durant quelques



F.-X. Lalanne (1927-2008), « Honfleur. Le phare de l'hospice », 1950. © Adagp, Paris 2022.

années. C'est cette histoire méconnue que l'exposition d'été du musée veut raconter.

Pratique

L'exposition est à découvrir dans la salle Dries du musée Boudin, rue de l'Homme de Bois, du 2 juillet au 7 novembre inclus aux horaires d'ouverture du musée. Infos : <https://www.musees-honfleur.fr/>

EMILE AU FIL DE L'EAU : UN PROJET QUI RASSEMBLE TOUTES LES GENERATIONS

« C'est un conte sur la transmission. Mois après mois, un enfant partage avec un ancien, Émile, le cours des saisons. Les saisons de la vie, de l'eau, de celles que nous offre la Nature... » Vanessa Simon-Catelin, auteure du conte *Emile au fil de l'eau*, inspiré ses liens avec son grand-père, a décidé d'en faire un conte partagé, réunissant, autour de la littérature et de la musique, petits et grands. Avec elle, dans ce projet, Philippe Simon, directeur de l'École de musique municipale, a composé les chansons.

Ainsi, une à deux fois par mois, depuis mars dernier, Vanessa Simon-Catelin fait pousser la chansonnette aux aînés du foyer



Vanessa Simon-Catelin fait chanter les aînés depuis mars dernier sur son conte « Émile au fil de l'eau ».

des anciens, en vue d'un concert participatif qui se tiendra, le 29 juin prochain, au Grenier à sel, en compagnie d'un chœur d'enfants (CM1, CM2) des écoles publiques

de Honfleur. Le projet, créé par les membres de la compagnie Les Z'ateliers de la tête de bois, sera proposé dans le cadre du prochain festival *Paroles Paroles*.



LA LIEUTENANCE

ouvrira ses portes au printemps prochain

Cet édifice, classé monument historique depuis 1907 et racheté par la Ville en 2004, sur une idée de Michel Lamarre, le Maire, fait peau neuve. Une restauration profonde de 2015 à 2017 a permis de reprendre des désordres structurels et de lui redonner son esthétique si particulière. Les travaux d'aménagement démarrés en 2021 doivent se terminer dans le courant de l'été. Il ouvrira au public officiellement au printemps prochain.

Le bâtiment accueillera un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine maritime (CIAP) ainsi qu'une résidence d'artistes. Le CIAP va permettre de sensibiliser le public au patrimoine maritime de Honfleur et à son architecture.

Une exposition permanente retracera l'histoire du port et présentera les différentes activités maritimes de Honfleur. Elle expliquera le paysage dans lequel la ville s'insère et une visite immersive et active se déroulera dans trois salles et sur les terrasses. Les dispositifs sont variés : des récits audio, des vidéos, des reconstitutions virtuelles, des maquettes...

Ce parcours continuera notamment hors les murs pour approfondir des thématiques et **admirer le patrimoine sauvegardé de Honfleur** et ses collections dans les musées, à l'aide de l'application LEGENDR.

La Lieutenance accueillera des artistes plasticiens, peintres, sculpteurs, cinéastes et écrivains à partir de l'automne 2023. En quoi consiste une résidence d'artistes ? C'est un lieu de création artistique

temporaire, mais aussi un accès à la culture. Elle donne du temps, de l'espace et des moyens aux artistes pour mener leurs travaux de recherche et de création dans une relation étroite avec le territoire et ses habitants qui les accueillent.

Les artistes résidents échangent avec la population et les scolaires par le biais d'événements et d'activités afin d'initier à l'art contemporain et d'encourager les pratiques artistiques. La résidence d'artistes occupera l'étage et les combles avec trois ateliers et des espaces de vie.

Lors des Journées du patrimoine en septembre prochain, des visites du bâtiment seront organisées et une ouverture en avant-première de la Lieutenance sera prévue, pour les habitants de Honfleur, début 2023.



Zoom

Une « capsule temporelle » dissimulée à la Lieutenance

Laisser une trace pour les générations futures. Tel est l'objectif de l'action qui a été réalisée lundi 31 janvier dernier, à Honfleur.

Caroline Thevenin, maire-adjointe à la Culture, Johanne Gallet, responsable du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine de la Lieutenance et Benjamin Findinier, responsable du Pôle lecture publique et patrimoine et directeur des musées, ont renouvelé une initiative déjà opérée un siècle auparavant dans la Cité des Peintres : dissimuler une « capsule temporelle »* dans un lieu symbolique de la Ville : la Lieutenance.

Un lien entre le passé et le présent

À l'intérieur de cette bouteille ont été déposés des cartes postales actuelles de la Ville, des pièces de monnaie datées de 2022 et un courrier de Michel Lamarre, évoquant les évolutions récentes effectuées sur ce bâtiment.

« Quelle que soit leur nature, ces objets mémoriels jouent toujours le même rôle : être un intermédiaire entre le passé et le présent », soulignait l'élue à la Culture. « Ils sont des traits d'union entre deux époques, deux modes de vie. Qu'il en soit de même avec cette bouteille déposée aujourd'hui. »

Pour rappel, lors des derniers travaux de restauration, entre 2015 et 2017, une bouteille



Caroline Thevenin, Johanne Gallet et Benjamin Findinier ont ensemble dissimulé la nouvelle capsule temporelle.



Cet événement rare pour une collectivité a été filmé par les caméras de France 3.

d'encre cachetée à la cire a été retrouvée au-dessus de la voûte, sous le plancher.

Elle contenait un parchemin daté de 1907, dans un excellent état de conservation, et des cartes postales écrites par des agents des Ponts et Chaussées témoignant de l'époque et des travaux réalisés.

* collection d'objets et de souvenirs qui témoignent d'une époque passée à ceux qui la découvrent.



La capsule temporelle contient des cartes postales, des pièces de monnaie et un courrier de Michel Lamarre.



L'HISTOIRE

la rue de la République au fil du temps

La rue de la République, l'une des plus jeunes du centre-ville de Honfleur s'étend de la place Albert-Sorel à l'angle des rues de la Chaussée et du Dauphin, dans le prolongement du Cours Albert-Manuel. Elle est ouverte vers 1783/1784 sur d'anciens terrains marécageux que l'on nommait alors les Prés Saint-Martin et où se trouvait un ancien étang nommé le vivier de Madame.

Les prés Saint-Martin étaient traversés par la Claire et s'étendaient entre la rue de la Foulerie et la rue des Buttes. Le changement du cours de la Claire et le comblement de l'étang permirent la construction de la rue et de ses habitations. Les premières maisons y furent construites à partir de 1785.

La rue de la République est réaménagée au cours des premières années du 21^{ème} siècle. Ses commerces variés et de proximité en font l'une des artères les plus dynamiques de la ville.

Elle se distingue également par de nombreux immeubles bourgeois et autres édifices de caractères, véritables témoins de leur époque telles l'ancienne école des garçons inaugurée en 1880 qui abrite aujourd'hui l'école Saint Joseph et le collège Notre Dame ou l'école

municipale de musique, ancienne école maternelle, conçue et réalisée par l'architecte CHARF datant de 1935 ou encore l'ancien hôtel du Bras d'Or (aujourd'hui la Diligence) dont les origines remontent à la création de la rue.

Son nom change suivant les régimes politiques : à l'origine rue d'Orléans, elle devient rue de l'Égalité à la Révolution, Impériale sous l'Empire, puis Royale sous la Restauration. Rebaptisée rue d'Orléans en 1830, elle prend le nom que nous lui connaissons aujourd'hui en 1881.





JEAN-JACQUES BRESSON

range le micro

« *Je suis né-natif, moi Madame ! Et j'en suis fier !* » Jean-Jacques Bresson, avec sa bonhomie et sa « grande gueule » légendaire, tous les Honfleurais le connaissent. Le mariage d'un cousin, le baptême d'un enfant ou l'enterrement d'un ancien... chacun, depuis plus de 50 ans, a un jour pu assister à une cérémonie – chantante ! – de notre diacre honfleurais.

Mais le dimanche 29 mai dernier, était sa « dernière ». À l'église Sainte-Catherine, où il a ses habitudes, Jean-Jacques Bresson a donné son dernier concert. Fatigué, il aspire aujourd'hui à lever un peu le pied. Et c'est avec beaucoup d'émotion – et de plaisanteries – qu'il a partagé cette dernière scène, en présence de son fils, à ses côtés, et d'un public venu très nombreux le saluer.

Un concert auquel assistait Michel Lamarre qui tenait à rendre hommage à ce Honfleurais typique.

Il chante devant Barbara

Jean-Jacques Bresson a un parcours atypique. Né rue Brûlée, à Honfleur, dans la maison familiale, il a d'abord travaillé pour la perception à Honfleur, avant de s'orienter vers le magasin « Marché européen du meuble », dans les années 70. Puis il est devenu responsable des relations sociales avec les dockers du port de Honfleur.

Le chant, en revanche, c'était plus un art de vivre. « *J'ai commencé à chanter à 10 ans. Et je n'ai jamais arrêté ! À mon époque, il n'y avait pas d'animateurs pour les soirées familiales, chacun y allait de sa petite chanson ! Et moi, j'adorais Luis Mariano, alors je me faisais plaisir !* », raconte-t-il. Et c'est en 1968 que sa carrière a décollé. « *Un de mes amis est mort à bord d'un sous-marin. J'ai écrit un poème suite à cela et l'un de mes collègues de l'époque l'a publié dans la presse. Aimant mon texte, un pianiste m'a alors contacté et c'est comme ça que tout a commencé.* »

Mariages, baptêmes, inhumations, mais aussi fêtes de familles... le « chanteur-diacre » s'adonne alors pendant plus de 50 ans aux célébrations religieuses autant que familiales. Il compose (la plus connue : *Né à Honfleur* chantée devant Barbara en 1970), et sort même des disques et des DVD de ses concerts. Et le tout, sur fond d'amour pour sa ville natale. Il n'en fallait pas plus pour que Jean-Jacques Bresson devienne ainsi la coqueluche de la ville.

Jean-Jacques Bresson a désormais rangé le micro mais si vous le cherchez, il continue de temps à autre à faire quelques bénédictions notamment au bar de l'Union... à Honfleur, évidemment.

1 200 enfants baptisés !

Croyant mais, il le reconnaît, « peu pratiquant » dans sa jeunesse, Jean-Jacques Bresson dit avoir reçu un signe de Dieu le jour des noces d'or de ses parents. « *Ce jour-là, je lui ai dit : si tu me fais un signe, je communie. Et j'ai reçu un signe : l'organiste a joué « L'humble prière à Marie », un texte que j'avais écrit quelques années auparavant. C'était mon signe.* » Il s'est ensuite fait ordonné diacre le 15 décembre 1996. Ces dernières 25 années, il a baptisé pas moins de 1 200 enfants dont ses 8 petits-enfants.



INITIATIVE huit lycéens s'engagent

À l'image des boîtes à lire que l'on trouve, notamment, place Albert-Sorel à Honfleur, huit élèves de seconde Bac Pro technicien constructeur bois du lycée professionnel viennent de mettre au point des « garde-manger solidaires ».

Et c'est dans le cadre des actions menées par le Jane Goodall Institute en faveur du développement durable et de la solidarité qu'ils se sont lancés. « Les élèves ont travaillé à créer des boîtes (en photos) qui pourraient abriter des denrées non périssables et des produits d'hygiène. L'idée est que des gens y déposent certains produits et que d'autres, qui auraient besoin d'une aide ponctuelle, viennent se servir », explique Céline Fournier, leur professeur d'anglais.



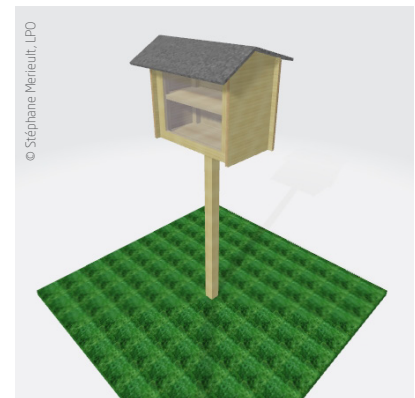
« On a envie d'aider les gens dans le besoin. Certains n'ont pas les moyens de manger trois repas par jour. Alors c'est une manière de les aider à pouvoir manger convenablement », présente Tom Boutois, 15 ans, l'un des instigateurs du projet. Dépanner les gens, ponctuellement, tel est l'objectif de ce concept sur lequel les huit élèves travaillent depuis décembre dernier.

Michel Lamarre a validé l'installation de deux boîtes

Et, au-delà de l'aspect solidaire, « pour ces élèves, ce projet collectif, qui rentre dans le cadre de leur cursus, permet de mobiliser leurs compétences professionnelles et de les confronter à des projets réels », abonde leur professeur principal, Stéphane Merieult.

Le 24 mai dernier, trois d'entre eux, accompagnés de leurs professeurs, sont venus à la rencontre de Michel Lamarre, Maire de Honfleur, pour lui présenter les deux projets qu'ils avaient préparés. Et l'élu, séduit par leurs projets remplis de soli-

darité, a validé les deux ! Ainsi, fin 2022 et après que les jeunes aient construit leurs « garde-manger solidaires », ils seront installés l'un dans le centre-ville et l'autre, sur le Plateau.



Pour tous les projets menés autour du développement durable (dans le cadre du programme international Roots & Shoots), le lycée professionnel s'est vu attribuer une bourse pour l'année scolaire 2023-2024 par le Jane Goodall France.



Alexis Bouclies et Nicolas Pubreuil, maire-adjoint, souhaitent continuer à développer les nouvelles pratiques nautiques.

L'ÉCOLE DE VOILE *se dote de chars à voile*

S'il y a bien un club qui a le vent en poupe... c'est bien l'École de voile honfleuraise, portée par le Club Nautique Honfleurais (CNH). Depuis sa création, en 2014, l'École ne cesse d'aller de l'avant et de se structurer. Tout début juillet, 8 chars à voile doivent arriver plage du Butin pour compléter l'offre proposée, tant aux amateurs qu'aux confirmés. Une nouvelle qui réjouit Alexis Bouclies, responsable et moniteur diplômé de l'École. « Avec ces chars à voile, nous allons attirer encore un nouveau public et permettre, aux écoliers, collégiens et lycéens qui nous suivent déjà, d'essayer une nouvelle pratique ! »

En effet, à l'année, l'École de voile accueille des jeunes de centres de loisirs, les enfants sur le temps périscolaire mais également plus de 1 000 enfants des établissements

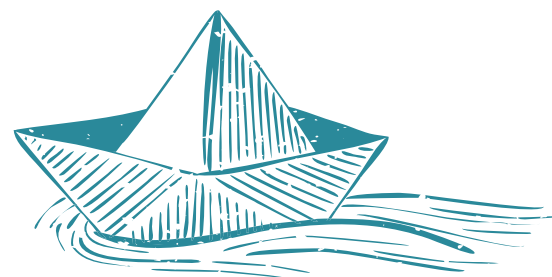
scolaires honfleurais. « Cela tombait sous le sens que de créer, ici, une École de voile et de proposer des créneaux aux scolaires », abonde Nicolas Pubreuil, maire-adjoint à la Jeunesse et aux Affaires scolaires. Ainsi, les CM1 et CM2 des écoles publiques de la ville pratiquent, sur le temps scolaire, à l'année, l'optimist ; les collégiens le catamaran et les lycéens l'habitable sportif. Une action soutenue notamment financièrement, au quotidien, par la Ville, le Département mais aussi, bien sûr, le CNH.

L'École de voile va ouvrir à la journée

« La problématique de notre École de voile, c'est qu'elle est fermée la moitié de la journée. Nous avons un bureau en centre-ville de Honfleur, nous pratiquons souvent dans le

bassin Carnot, notamment avec les optimists, et nous sommes également présents ici, plage du Butin, sur cet espace nautique que nous avons appris à apprivoiser (marées notamment). L'objectif maintenant est de créer ici le pôle nautique de l'École et de l'ouvrir à la journée pour tous les publics, avec un vrai accueil », espère Alexis Bouclies qui annonce cela pour cet été.

Et pour l'avenir ? Alexis et son équipe espèrent continuer à proposer toujours de nouvelles pratiques nautiques. « Nous ne sommes pas du tout fermés aux nouvelles pratiques ! Bien au contraire ! », sourit-il.



Pratique

Contact : École de voile 02 31 98 87 13 ou par mail : ecoledevoile@cnh-honfleur.fr

À noter qu'il est également possible désormais de réserver votre créneau via le site web du CNH : <https://www.cnh-honfleur.fr/>



UN NOUVEAU VISAGE *pour l'entrée est*

5,2 millions de visiteurs à l'année. À Honfleur, la manne touristique est telle que la commune est aujourd'hui devenue la 5^e ville la plus visitée de France. Et, majoritairement, ces visiteurs, tout comme bon nombre de travailleurs ou d'habitants de la CCPHB, pénètrent dans la Ville par l'entrée « Est », soit le cours Jean de Vienne.

Pourquoi cette entrée ? Alors que, jusque dans les années 90, l'accès principal à Honfleur se faisait par le cours Albert-Manuel, la création du Pont de Normandie et de l'A29 a modifié les habitudes et a fait du cours Jean-de-Vienne l'axe principal d'arrivée dans la Ville. Or cet axe, construit dans les années 70, n'avait pas été pensé pour absorber une telle circulation.

Aussi, une étude de mobilité et de requalification – fonctionnelle et paysagère – a été lancée sur cette entrée Est de la Ville. **L'objectif étant d'améliorer la gestion quotidienne du flux de travailleurs, d'habitants et de visiteurs**, mais également de résorber les friches industrielles de la zone et de mettre en cohérence les divers projets d'évolution urbaine.

Le Bassin du Centre, le Bassin Carnot, Isoroy, l'entrée de la Ville et le cours Jean-de-Vienne font partie des sites à réaménager. « *Nous lançons là une étude pour dessiner la Ville de demain en ayant à l'esprit des enjeux fondamentaux : la transition écologique, la qualité de vie des habitants en la mettant au centre de nos préoccupations, la mobilité et la création d'un nouvel espace urbain* », expliquait Michel Lamarre, Maire de Honfleur et Président de la CCPHB, en décembre dernier.

Dessiner la Ville de demain

La Ville et la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CCPHB), poussées par Michel Lamarre, Maire de Honfleur, et Président de la CCPHB, ont ainsi pris le projet à bras-le-corps et plusieurs axes de travail se dégagent :

→ Bassin Carnot : création de nouveaux parkings, réservés aux visiteurs, pour privilégier l'accès au centre-ville aux habitants et travailleurs, et mise en place de navettes pour rallier le centre-ville. La possibilité de recensement du

bassin du Centre fait partie des questionnements.

→ Entre le bassin de chasse et le terminal croisières : retour d'une ligne ferroviaire et création d'une gare ferroviaire. Après avoir été fermée définitivement en 2015, la ligne Glos-Honfleur pourrait être réouverte, tant pour le fret que pour les voyageurs. Des taxirails (modules autonomes propulsés par des moteurs hybrides à hydrogène, capables de transporter jusqu'à une quarantaine de personnes) ou des vélorails font partie des solutions envisagées.

→ Cours Jean-de-Vienne et friche Isoroy : développement de logements pour les habitants et de services tout le long de cet axe.

Enfin, plusieurs infrastructures sont également soumises à cette étude : l'implantation d'un centre aquatique près du Village des Marques, la restructuration complète de la déchetterie et la reconstruction du bateau de Guillaume Le Conquérant, la Mora, sur le Môle. Michel Lamarre inclut également le projet d'une salle de spectacle, les Greniers à Sel, en centre-ville, étant saturés.



PLAN VELO *intercommunal*

Initié en 2018, le Plan Vélo National a pour ambition de lever les freins à l'utilisation du vélo. Il fixe pour objectif d'atteindre les 9% de déplacements effectués à vélo d'ici 2024 (actuellement 3%).

Dans ce contexte, et au profit de notre propre territoire, la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CCPHB) a adopté un Plan Vélo Intercommunal lors du Conseil Communautaire du 3 novembre 2020.

Ce plan s'adresse aux habitants du territoire, comme aux touristes, et vise à :

→ Proposer une alternative viable, facile et sécurisée pour les déplacements vers les établissements scolaires, les lieux de travail, etc.

→ Favoriser l'attractivité touristique en permettant le développement du cyclotourisme sur l'ensemble du territoire.

Les futurs aménagements seront réalisés au fur et à mesure entre 2022 et 2028.

Prime à l'achat pour les vélos à assistance électrique

Afin d'aider les habitants à s'équiper en vélo, la CCPHB propose une

prime à l'achat pour les vélos à assistance électrique, limitée à un vélo par ménage. Le montant de la prime sera accordé selon le quotient familial.



Info

Vous souhaitez bénéficier de l'aide ?

Vous pouvez adresser votre demande à Michel Lamarre, Président de la CCPHB, par courrier au : 33 Cours des Fossés, 14600 Honfleur ou par email à contact@ccphb.fr

UNE AIRE DE GRAND PASSAGE A ETE TROUVEE POUR LES GENS DU VOYAGE

En décembre 2021, les élus de la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CCPHB) ont tranché : le terrain choisi pour accueillir les différentes communautés de Gens du Voyage sera celui du Chênard, situé sur la commune de Gonnevill-sur-Honfleur, près de l'A29. Avec cette « aire de grand passage » identifiée, la Communauté de communes répond désormais aux exigences de la Loi.

À l'avenir, en cas d'occupation illégale d'un terrain communal, la Ville pourra entamer des procédures d'expulsion et, le cas échéant, solliciter le concours de la force publique auprès de l'État pour la mettre en œuvre.



JUIN

> Du 18 juin au 30 juillet

À la médiathèque : exposition des réalisations des enfants **Petits cabinets de curiosités autour des jardins et des paysages** (dans le cadre du festival *Paroles Paroles*)

> Mardi 21 juin

Fête de la musique partout en ville. Maisons Satie : ouverture exceptionnelle, gratuitement.

> Mercredi 22 juin

Événement organisé par la Ville et le service Animation des quartiers : **Atelier graff**, travail sur la fresque – Plage du Butin, de 14h à 16h30

> Vendredi 24 juin

- À la médiathèque : Atelier découverte des tablettes numériques à 15h (dans le cadre du plan France Relance)

- Au Batolune : Théâtre compagnie du Souffle 14 à 20h30

> Samedi 25 juin

Au Batolune : Théâtre compagnie du Souffle 14 à 20h30

> Dimanche 26 juin

Événement Office de tourisme : Pique-nique musical organisé par l'office de tourisme de Honfleur et l'école de musique Erik Satie au jardin des personnalités, à partir de 12h

> Du lundi 27 juin au 4 juillet

Aux Greniers à Sel : Festival *Paroles Paroles*

> Du 25 juin au 27 août

À la médiathèque : Exposition photo-texte et peinture *La ligne et le lien*, par Régine Halimi, peintre et photographe

> Mercredi 29 juin

École de musique/Vanessa Simon Catelin : *Émile au fil de l'eau* au Grenier à Sel (médiation culturelle autour de ce projet avec le CCAS), à 16h et à 18h

> Jeudi 30 juin

Greniers à Sel : Spectacle de lutherie sauvage à 19h

JUILLET

> Du 1^{er} juillet au 27 août (tous les après-midis du mardi au samedi)

À la médiathèque : Lire au lavoir (infos sur le site de la médiathèque)

> Samedi 2 juillet

- Animations quartiers/ville : La rencontre des artistes, place Sainte-Catherine de 16h à 21h

- École de musique : Rencontre de fanfares dans les rues de Honfleur, entre 14h et 17h

> Du 2 juillet au 7 novembre

Musée Eugène Boudin : Exposition *Un phare pour l'art. L'académie Julian à Honfleur*

> Dimanche 3 juillet

École de musique : Journée piano et relaxation au jardin du Tripot, de 14h à 17h

> Samedi 9 juillet

- Parvis de l'HDV : Concert Les Rendez-vous du Kiosque, de 15h à 19h30

- À la médiathèque : Conférence Alphonse Allais et l'absinthe à cinq galons, par Benoît Noël, auteur, et Bastien Loukia, illustrateur, à 15h

- Office de tourisme : « Pierres en Lumières », 10^e édition. Animations, restauration et buvette au stade du Mont Joli à partir de 19h, à la chapelle ND de Grâce à 22h et cinéma en plein air avec projection du film « Populaire » ; Panoram'apéro à 18h, visite-rando jusqu'au Mont Joli avec une pause gourmande à la clé (résa OT).

> Dimanche 10 juillet

Grenier à Sel : Salon du livre, de 10h à 18h



> Du 13 au 20 juillet

Petit Grenier à Sel : Exposition de Guillaume de Saint-Pierre

> Mercredi 13 et jeudi 14 juillet

Fête nationale : jeux à la Maison des Familles le 13 et animations traditionnelles, mât incliné, baptême

des Tropiques, mât de Cocagne, retraite aux flambeaux et feu d'artifice

> Du 16 juillet au 21 août

Greniers à Sel : Exposition d'été « Voyage entre les lignes », vernissage le 23 juillet à 18h

> Samedi 16 juillet

- À la médiathèque : Conférence Les Contes du chat noir, par Marine Degli, autrice, à 15h

- OT : « En mission avec Oïhana ! » visite-jeu de piste en famille à Honfleur à 15h (résa OT)

> Dimanche 24 juillet

Événement organisé par la Ville et le service Animation des quartiers : Peindre sur le quai – Quai Sainte-Catherine, de 14h à 19h

> Samedi 30 juillet

- Événement organisé par la Ville et le service Animation des quartiers : Loto des familles – Terrain du Canteloup de 10h à 18h

- Greniers à Sel : Promenade musicale

> Dimanche 31 juillet

Vasouy : Fête Saint-Germain (lire ci-contre)

AOÛT

> Vendredi 5 août

- Au Batolune : Compagnie Eteile à 20h30

- Église Sainte-Catherine : Concert Voci Harmonie à 20h30

> Samedi 6 août

6^e édition de la Nuit des Artistes : ouverture exceptionnelle du musée Boudin et de la médiathèque jusqu'à 21h (programme à venir)

> Samedi 13 août

Parvis de l'Hôtel-de-Ville : Concert Les Rendez-vous du Kiosque, de 15h à 19h30

> Lundi 15 août

Événement organisé par la Ville : Cérémonies du 15 août

> Dimanche 21 août

Événement organisé par la Ville et le service Animation des quartiers : Peindre sur les Quais – Quai Sainte-Catherine, de 14h à 19h

> Samedi 27 août

- Événement organisé par la Ville et le service Animation des quartiers :



Tournoi de street ball – Terrain du Naturospace, de 14h à 18h

> **Dimanche 28 août**

Événement organisé par la Ville : Commémoration de la Libération de Honfleur

> **Du lundi 29 août au 9 septembre**

Greniers à Sel : Exposition Salon Art Normandie

SEPTEMBRE

> **Du 1^{er} sept. au 5 novembre**

À la médiathèque : Jeu BD pour les enfants à partir de 7 ans

> **Les 3 et 4 septembre**

Événement organisé par la Ville et le service Animation des quartiers : Concours de pétanque – Quartier Champlain à partir de 9h

> **Samedi 10 septembre**

Stade Pinel : Forum des associations sportives, de loisirs et culturelles, de 10h à 17h

> **Du 12 au 24 septembre**

Greniers à Sel : Estuaire d'En Rire

> **Mercredi 14 septembre**

Événement organisé par la Ville et le service Animation des quartiers : Reprise de l'Atelier peinture sur le plateau – Quartier Champlain

> **Samedi 17 et dimanche 18 septembre**

• 39^e édition des journées européennes du patrimoine (ouverture exceptionnelle des musées et des sites patrimoniaux : musée Boudin, Maisons Satie, Musée du Vieux Honfleur, Lieutenance, Clocher Sainte-Catherine...)

• À la médiathèque : Conférence L'histoire du livre et de son architecture par Stéphane Benjamin, photographe, à 15h

> **Du 17 septembre au 29 octobre**

À la médiathèque : Exposition du fonds patrimonial Trésors de la littérature de jeunesse

> **Du 17 septembre au 26 novembre**

À la médiathèque : Exposition Les Livres et leur architecture, par Stéphanie Benjamin, photographe

> **Mercredi 21 septembre**

Événement organisé par la Ville et le service Animation des quartiers : Atelier graff – Quartier Charles Thierry, de 14h à 16h30

> **Du 28 septembre au 3 octobre**

Greniers à Sel : Salon Saveurs d'automne

OCTOBRE

> **Samedi 8 octobre**

Au musée Eugène Boudin : Conférence dans le cadre de la *Fête de la Science*, à 15h

> **Dimanche 9 octobre**

Greniers à Sel : Banquet des Anciens

> **Samedi 15 et dimanche 16 octobre**

Fête de la Crevette

> **Samedi 15 octobre**

• À la médiathèque : Spectacle jeunesse pour les enfants de 5 à 9 ans *Des idées plein la toque !* par Natacha Mattenet-Flechniakoska, conteuse et musicienne, à 15h

• Au Batolune : Concert Crazy rock fest à 20h30

> **Vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 octobre**

• Greniers à Sel : Salon toutes collections

• Animation OT : Tout en saveurs : mise en valeur des producteurs locaux et de la gastronomie normande

> **Samedi 22 octobre**

À la médiathèque : Conférence Honfleur et l'institution de la gabelle du sel du Moyen Age à la Révolution Française, par Pascal Lelièvre avec l'association Le Vieux Honfleur, à 15h

> **Du vendredi 28 au lundi 31 octobre**

Greniers à Sel : Salon de la création

> **Vendredi 29 octobre**

Au Batolune : La Gapette à 20h30

Le 31 juillet prochain, Vasouy sera en fête

L'église de Vasouy est dédiée à Saint Germain L'Auxerrois. C'est pourquoi la Saint Germain est traditionnellement fêtée par les villageois, depuis le début du XX^e siècle.

Suspendue l'an dernier en raison de la situation sanitaire, la fête s'organise à nouveau cette année grâce au comité des fêtes qui prévoit une messe dans l'église du village à midi, suivie d'un repas champêtre derrière la mairie juste au-dessus de la plage.





Michel Lamarre, Maire de Honfleur, a présidé la cérémonie d'entrée de nouvelles œuvres au musée Eugène Boudin. Ce jour-là, deux tableaux de Boudin et un de Jean-Baptiste Corot ont ainsi rejoint les collections.



2021
Dimanche
12
DECEMBRE



2022
Samedi
19
FEVRIER

L'artiste aux mille couleurs, San Severino, est venu se produire au Batolune avec sa fille, Tina Rose. Un concert en toute intimité et en générosité.

2022
Vendredi
25
FEVRIER



Dans le cadre du programme *Petites Villes de Demain*, Michel Lamarre, président de la CCPHB et Maire de Honfleur, a officiellement inauguré, le 25 février dernier, la Maison France Service, rue de l'Homme de Bois, à Honfleur. Anciennement dans les locaux du Carrefour de l'Emploi, la CPAM et la CAF sont arrivées en janvier dernier dans ces nouveaux locaux et ont ainsi rejoint d'autres permanences déjà en place : Education Solidarité Information 14, Soliha, Espace Faire (isolation thermique) ainsi qu'un point d'accès au droit et la Mission locale.

2022
Mercredi
23
MARS



Michel Lamarre, Maire de Honfleur et Président de la CCPHB, a, le 23 mars dernier, posé, sur le Plateau, la première pierre du futur immeuble Les Clématites, qui abritera, fin 2023, 80 logements sociaux destinés à la location. Une cérémonie qui s'est tenue en présence de Sophie Gaugain, vice-présidente de la Région Normandie, Didier Depirou, Maire de La Rivière-Saint-Sauveur, Christophe Blanchet, député du Calvados, et les représentants du groupe Edouard Denis, promoteur immobilier.



2022
Vendredi
1^{er}
AVRIL



Michel Lamarre, Maire de Honfleur, et Ségolène Chesnel, directrice de l'office de tourisme du Pays de Honfleur-Beuzeville, ont baptisé le tout nouveau bateau de promenade de la famille Roney, *Ville d'Honfleur*. Le Maire leur a remis le drapeau officiel de la Ville, en mairie.

Le 4 avril dernier, le film de Jean-Jacques Annaud, « Notre Dame Brûle » a été projeté au cinéma Henri-Jeanson. Il a été suivi d'un temps d'échange avec le public sur les plans de sauvegarde mis en place au musée Boudin, ainsi que sur ceux de mise en sécurité de l'église Sainte-Catherine.



2022
Lundi
4
AVRIL



2022
Mercredi
27
AVRIL

Michel Lamarre, Président de la CCPHB et Maire de Honfleur, a signé la convention ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), actant le projet de renouvellement urbain prévu pour le quartier des Marronniers-Canteloup (lire en pages 6, 7, 8 et 9). Pour cette signature, il était aux côtés de Allain Guesdon, maire-adjoint de Beuzeville, du sous-préfet Guillaume Lericolais, de M^e Naviaux, notaire, de Rodolphe Thomas, vice-président de la Région Normandie et d'Alain Piquet, président du comité normand Action Logement.



Raymond Destin, président des Anciens combattants AFN et tous conflits du canton de Honfleur, et le maire-adjoint Felipe Alvarez ont remis à Marcel Prieur la médaille et le diplôme d'honneur pour 23 ans de service en tant que porte-drapeau.



2022
Dimanche
8
MAI



2022
Mardi
10
MAI

Benjamin Findinier, conservateur des musées de Honfleur, a proposé une visite de Honfleur sur le thème de la traite négrière. Une première qui sera suivie, en 2023, d'une exposition avec les villes de Rouen et du Havre.

À la plage du Butin, les jeunes de l'atelier graff, animé par le service municipal d'action sociale et culturelle des quartiers, ont repeint le tunnel à la bombe aérosol, en mai dernier. Désormais, un navire, une pieuvre, une mouette ou encore un vieux pêcheur ont pris possession des lieux. L'atelier a été encadré par l'artiste-peintre Ketare.



2022
Mercredi
11
MAI



Le 21 mai dernier, Sœur Sara d'Égypte, qui a succédé à Sœur Emmanuelle au Caire, est venue aux côtés de l'ambassadeur d'Égypte en France, Alaa Eldin Youssef, parler de son action auprès des chiffonniers du Caire : soutenir l'émancipation des femmes et jeunes filles mais aussi chasser la misère des quartiers pauvres.



2022
Samedi
21
MAI



2022
Mardi
24
MAI

Les agents de la Police municipale ont, le 24 mai dernier, été faire passer des permis piétons aux élèves de CM2 des écoles Saint-Joseph, Caubrière, Monet et Champlain.



Le 31 mai dernier, Michel Lamarre, Maire de Honfleur, a inauguré les travaux de réhabilitation de la résidence Inolya « Demi-Lune », située 9, cours Albert-Manuel. À ses côtés, Jean-Léonce Dupont, président du Département du Calvados et du conseil d'administration d'Inolya et entre autres, Jérôme Hamel, maire-adjoint.



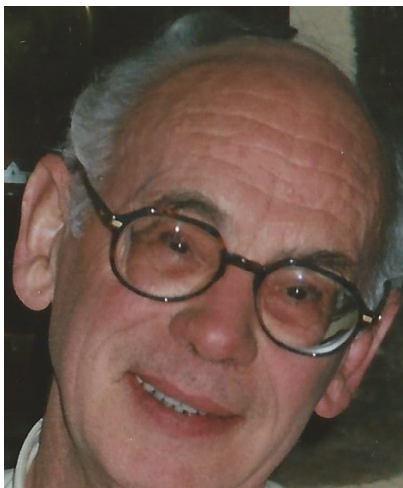
Les 5 et 6 juin derniers, c'était le retour de la traditionnelle fête des Marins à Honfleur ! Dans une ambiance chaleureuse, la bénédiction de la mer et des bateaux a été renouvelée cette année ainsi que le défilé en ville jusqu'à la Côte de Grâce.



Le 7 juin dernier, Ginette Kolinka, survivante d'Auschwitz-Birkenau est venue raconter son histoire dans l'enfer des camps de concentration à plus de 350 enfants, au Grenier à Sel.

Ce 8 juin, Raymond Destin, président des Anciens combattants AFN et tous conflits du canton de Honfleur, présidait la cérémonie commémorative en hommage aux soldats tués en Indochine.





Michel Lamarre rend hommage à Monsieur Christian Desmonts, ancien instituteur

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès le 1^{er} mars 2022 de Monsieur Christian Desmonts. Monsieur Desmonts était né à Saint-Denis-de-Méré dans le Calvados, le 24 août 1941. Il a perdu son père à l'âge de

8 ans et a été très tôt en pension. Puis il a intégré l'école normale de Caen et est devenu instituteur.

Il a exercé à Lisieux, puis a été nommé en 1971 directeur de l'école Saint-Joseph, à Honfleur, où il est resté jusqu'en 1999, date à laquelle il a fait valoir ses droits à la retraite. Il a été vice-président du syndicat national des directeurs d'écoles. Il est titulaire des Palmes Académiques.

Il est parti habiter à La Rivière-Saint-Sauveur en 2000, et a été correspondant de presse pour Ouest-France, Le Pays d'Auge et pour Honfleur Infos.

Monsieur Desmonts était connu et estimé à Honfleur, notamment pendant les 28 années où il a enseigné au sein de l'école Saint-Joseph. Il a vu passer de nombreux enfants qui garderont de lui, comme nous tous, le souvenir d'un homme dis-

cret, sérieux, chaleureux et engagé au service des autres. En dehors de l'enseignement, Monsieur Desmonts aimait sa ville, Honfleur, où il a passé tant d'années, et où il a été président du club de Hockey, président de la Chorale Erik Satie, membre du comité des jumelages de la Ville de Honfleur (Worth et Sandwich) et membre du bureau du Festival du Cinéma Russe. Il était également très investi dans le fonctionnement de la paroisse. Il était passionné de sport, notamment de course à pied. Il a participé à la course Paris-Honfleur, au Marathon de Paris, ou encore au Marathon de Londres...

À son épouse, à son fils, à sa fille, à ses petits-enfants, et à leur famille, je présente au nom de la municipalité mes sincères condoléances et les assure de notre profonde et amicale sympathie.



Hommage à la mémoire du Docteur Robert Henon, chirurgien-dentiste

Notre dentiste honfleurais, connu de tant d'habitants de notre vieille cité, vient de nous quitter. Au nom

de toutes celles et de tous ceux qui l'ont connu et qui ont bénéficié de ses soins et de ses services, je souhaitais lui rendre hommage pour toutes ces années passées au service des Honfleuraises et des Honfleurais. Combien de rages de dents aura-t-il soignées, de couronnes ou de bridges aura-il posés ? Le docteur Henon avait une grande prestance et une autorité naturelle qui impressionnaient les enfants que nous étions, et nous savions que nous étions entre bonnes mains et que nous avions à faire à un dentiste très compétent.

Je me souviens, comme beaucoup, de son cabinet de la rue des Buttes, de la salle d'attente qui a abrité tant d'angoisses, tant d'appréhensions

de la roulette dont on entendait le bruit à travers la cloison, mais Robert Hénon savait dissiper nos peurs et nous rassurer. J'ai eu l'occasion de le croiser de temps en temps, et notamment de pouvoir lui dire un petit mot lorsque je visitais l'EHPAD à Equemauville. Robert Hénon est resté fidèle à ce territoire honfleurais et à son canton. Il aimait la mer, les bateaux, les voyages.

Je pense à sa famille, à ses proches et à ses amis, et je leur adresse, au nom des Honfleuraises et des Honfleurais mes sincères condoléances et les assure de notre amicale sympathie.



Hommage à la mémoire de Monsieur Georges Amalric, graphiste

Nous venons d'apprendre une bien triste nouvelle. L'un de nos artistes honfleurais, Georges Amalric nous a quittés.

C'était une figure familière de notre cité. Il participait toujours avec plaisir aux différentes manifestations ou animations honfleuraises. C'était un homme plein de bon sens, de passion, d'humour, éminemment cultivé. C'était un plaisir de le rencontrer et de discuter avec lui. Il nous apprenait beaucoup de choses, avec humilité et discrétion. Il avait l'âme d'un poète. Ses dessins et son œuvre en sont la preuve. Ce fut un honneur pour moi, au nom des honfleurais, le 24 mai 2013, de lui remettre la grande médaille de la Ville, et le 8 juillet 2017 je lui ai remis, en signe de reconnaissance pour sa carrière et sa collaboration à la vie culturelle honfleuraise, une aquarelle représentant la Lieutenance, le Vieux-Bassin et les maisons du quai Sainte-Catherine, avant son départ pour Le Havre. A cette occasion, j'avais rappelé comment Georges Amalric avait ren-

contré Honfleur et j'avais évoqué sa belle carrière.

Georges Amalric est né à Béziers en 1926, où il a fréquenté, dès l'âge de 9 ans, l'école municipale de dessin. Quelques années plus tard, il s'est inscrit à l'école des Beaux-Arts de Toulouse, puis à celle Paris où il s'est préparé au professorat de dessin. Il a vite abandonné l'idée de l'enseignement pour se tourner vers la publicité et l'édition. Il est devenu graphiste et a travaillé avec des agences de publicité, des éditeurs d'ouvrages scolaires dont Hachette, Bordas, Nathan .. et est revenu quelque temps à l'enseignement en étant chargé de cours d'art graphique dans une école professionnelle privée.

Georges Amalric avait obtenu la première médaille d'argent au « Grand Prix de l'Affiche », pour une affiche de la tranche de Noël de la Loterie Nationale en 1957. C'est en 1996 que Georges a décidé de se fixer à Honfleur où peu à peu il a repris ses maquettes d'affiches, pour notre plus grand plaisir. Il répondait toujours présent lorsque nous le sollicitions. Comme bon nombre d'artistes, il avait rencontré Honfleur, en était tombé amoureux et Honfleur l'avait inspiré.

Il réalisait ses affiches – notamment pour la Fête de la Crevette –

avec une finesse et une dextérité exceptionnelles. D'un geste il les concevait, choisissant les couleurs, le style. Plein de poésie, il nous emmenait vers l'essentiel en matière de communication. Il savait faire et avait un vrai talent.

Nous nous souviendrons de sa petite silhouette courbée par les ans, emmitouflée dans un pardessus beige clair qui le protégeait des pluies honfleuraises, les mains croisées dans le dos, ses cheveux blancs décoiffés par le vent. Il s'arrêtait pour lever les yeux vers les hauteurs, pour contempler la beauté de Honfleur, de ses ciels, de ses façades ou pour entamer, dans un sourire, une conversation toujours agréable. Nous nous souviendrons également de son éternelle jeunesse qu'il a conservée grâce au travail et à la passion de son art.

Il va nous manquer, mais il nous reste son œuvre qui le rend éternel comme tous les artistes qu'il est en train de retrouver avec bonheur pour leur donner des nouvelles de Honfleur.

Merci pour tout Monsieur Amalric.

Au nom des Honfleurais, je présente à sa famille et à ses amis nos sincères condoléances et les assure de notre amicale et profonde sympathie.





Michel Lamarre rend hommage à Madame Jacqueline Lemonnier

Jacqueline Lemonnier nous a quittés. Avec elle, c'est une figure honfleuraise qui disparaît. Son humour, sa personnalité, son esprit particulièrement Honfleurais, sa gouaille naturelle, vont nous manquer.

Née-native, comme les Honfleurais le disent, elle aimait Honfleur, et Honfleur l'aimait. Honfleur l'aimait comme on peut aimer quelqu'un qui nous ressemble. Elle était habitée par cet esprit honfleurais si particulier, si difficile à définir, entre humour, mélancolie et nostalgie d'un temps qui passe trop vite dans une ville exceptionnelle pour laquelle elle ne tarissait pas d'éloges. Elle incarnait parfaitement cet esprit honfleurais : son accent honfleurais, ces mots qui nous parlent, sa façon de prendre le monde en dérision – comme le faisait si bien Alphonse Allais – cette façon également de sacrifier sa ville qui représentait tout pour elle : le bon temps de l'enfance et des souvenirs dans une ville au patrimoine si marquant qui nous habite pour toujours, cette envie de rencontre avec les autres, de dialogue, d'échanges, cette habitude de vouloir refaire le monde, comme on voudrait qu'il soit ... à la Honfleuraise, Jacqueline incarnait tout cela. Collectionneuse depuis l'enfance de Bécassine, amoureuse, passionnée de Lucie Delarue Mardrus et de son œuvre, connaissant parfaitement l'histoire et les personnalités de sa ville, Jacqueline a participé longtemps à toutes les manifestations, s'adaptant pour commémorer la libération de Honfleur en s'habillant comme les femmes de cette époque, et pour la commémoration du 60^e anniversaire de la Libération de

Honfleur, elle s'était transformée en « Reine d'Angleterre ». Un drapeau bleu, blanc, rouge, à la main, elle était venue saluer les derniers vétérans présents au Monument aux Morts. Une autre fois, déguisée en Bécassine, elle avait animé un après-midi au Foyer des Anciens.

Jacqueline était une véritable ambassadrice de Honfleur. Il ne fallait pas critiquer sa ville devant elle, et elle avait raison. En effet, vivre ici, c'est une chance et un privilège. Elle le disait souvent. On s'en rend compte quand on doit partir ailleurs.

Jacqueline est restée fidèle à Honfleur. Sa personnalité, son sourire et sa gouaille vont nous manquer. Je la revois assise sur les bancs du jardin des personnalités, dans le jardin du Tripot, devant l'école Saint-Joseph. Elle était contente d'admirer les va et vient des passants et heureuse d'échanger avec les Honfleurais qui la rencontraient toujours avec plaisir ; parce que la rencontrer, c'était rencontrer un peu de l'esprit honfleurais. Jacqueline connaissait parfaitement l'Ex-Voto de Lucie-Delarue Mardrus qu'elle admirait. Elle aurait pu être l'un des personnages de ce livre. Elle était membre des Racines de Honfleur et de plusieurs autres associations Honfleuraises, dont 1939-1945. Elle est partie subitement sans que personne s'y attende et nous n'avons pas eu le temps de lui dire au revoir. Cet hommage à une Honfleuraise de tous les jours qui ressemble à beaucoup d'autres, c'est un hommage à cet esprit qu'il nous faut absolument maintenir contre vents et marées, en préservant nos traditions, notre authenticité. Jacqueline y tenait tellement.

J'adresse à sa famille et à ses amis nos très sincères condoléances et les assure de notre profonde et amicale sympathie.



Hommage à la mémoire de Monsieur Henri Marchand

Henri Marchand, ancien Président de l'association des Anciens Combattants AFN et tous conflits, nous a quittés.

Il était entré dans la légion étrangère à l'âge de 22 ans en 1954. Il a fait la guerre d'Algérie, est rentré à Honfleur le 5 juillet 1959 et a intégré les établissements Liabastre le 9 juillet 1959, où il a fait toute sa carrière professionnelle, jusqu'à sa retraite en juin 1990.

En 1972, il a adhéré à l'association des Anciens Combattants-Prisonniers de Guerre - CATM que présidait Monsieur Degen, puis il est devenu membre du bureau de l'association, et fin 1992, il a intégré l'association des Anciens Combattants présidée par Monsieur Lesueur. Fin 1999, Monsieur Lesueur a souhaité laisser sa place et en Janvier 2000, Henri Marchand a accepté de présider l'association, à condition que celle-ci reste « neutre et indépendante ». Il a également été délégué cantonal de l'ONAC d'avril 1990 à juillet 2007, et le temps passant, fin 2009, Henri, à son tour, a souhaité laisser sa place, et c'est ainsi qu'en janvier 2010, Raymond Destin, actuel président l'a remplacé. Henri Marchand est alors devenu président d'honneur de l'association, au sein de laquelle il a beaucoup œuvré en montant de nombreux dossiers pour des anciens combattants afin qu'ils obtiennent leur carte ou leur retraite. Il a joué également un rôle social important en permettant aux veuves d'anciens combattants d'obtenir des aides pour les obsèques de leur époux décédé, à des chômeurs d'obtenir des secours financiers, à des pupilles de la nation d'obtenir des aides.

Henri était un homme de devoir et de conviction. Il ne plaisantait pas avec le devoir de mémoire, habité par des souvenirs militaires et de guerre. Il savait trop bien l'enfer que représentait la guerre, et ce devoir de mémoire était pour lui un combat permanent à nos côtés, pour maintenir le souvenir vivant, rappeler les atrocités des guerres afin d'éviter que cela recommence. Malheureusement, avec ce qui se passe actuellement dans le monde et en particulier en Ukraine, Henri avait raison. Les hommes ont tendance à vite oublier. Il était important pour lui que notre ville de Honfleur partage cette idée du devoir de mémoire.

À ses côtés, tout au long de ces années et aujourd'hui encore avec son successeur, Raymond Destin, nous faisons tout pour que les victimes des différents conflits ne tombent pas dans l'oubli et meurent ainsi une seconde fois.

Henri était satisfait d'avoir vu l'installation d'une stèle à la mémoire des soldats tombés pendant la guerre d'Indochine, et constaté la préservation de celle d'Albert Manuel.

Henri était un homme franc, direct, loyal et courageux. Il a rejoint ses camarades anciens combattants, et à quelques semaines d'intervalle, il a rejoint son épouse Monique dont le décès, le 2 février dernier, l'avait profondément affecté. Ils sont maintenant réunis pour toujours.

Au nom des habitants de Honfleur et du canton, je remercie Henri pour tout ce qu'il a fait et j'adresse à ses trois fils et à sa famille nos très sincères condoléances.

**NAISSANCES**

*Ils ont rejoint la famille
Honfleuraise*

Janvier 2022

07 GAUTIER Aria
09 VILLEY MARLAY Thyam
18 CHALA DELAPORTE Naëlle-
Anne
18 POINTEL Swann
21 VAUBANT Coline
28 ABDELLI Rime
28 TAN Gabriel

Février 2022

01 PIEDFORT JOVANOVIC Novan
07 HEBERT Sasha
09 DEGHELT Milane
09 LE BRETON Maël
13 COURTEILLE Léo
16 DEGHELT Naëlle
19 DIALLO Aalyah
23 DECOUFLET Ambre

Mars 2022

17 MIGNON Wyatt
11 CRESSANT Gabriel
11 DÉCHAMPS Roxane
16 MICHELOT Clara

Avril 2022

01 VALLEE Kaïnah
04 BOTTIER Lisa
05 VERON Nova
05 LASCU Dumitru
20 NOWICKI Louis

20 FLEURY Opale
21 GUILLLOT Romy
22 DESHAYES Thibaut

Mai 2022

15 BARTHELEMY Maëlys
15 BOULOCHÉ Gustave

MARIAGES

Ils se sont dit « OUI »

Janvier 2022

08 Hilliesse DIB et Julia BEAUGRAND
15 Rémy LANDURÉ et Claude LE
COQUEN

Février 2022

12 Alexis GAMBÉY et Pauline
VENTURINI
26 Olivier NOWICKI et Sandra
DEBABI

Avril 2022

02 Marius LEVOYER et Lola VIEL
08 Sophie GRASLAND et Adelaïde
HAREL
23 Bruno WISNIEWSKI et Christelle
COUTARD
30 Tony ORRIÈRE et Svetlana
GALIEVA

Mai 2022

13 Eric MARCHAND et Olivier VEC-
CHIERINI
14 Saïd TAFRANT et Sihame BARQI
28 Régis LE HÉNAFF et Corinne
PHILIPPE

DECES

Ils nous ont quittés

Janvier 2022

06 Thérèse FAUVEAU
08 Gaëlle GUÉRARD
12 David LEJEUNE
21 Bruno GOZLAN
26 Paulette LEBLANC
28 Codjo ASSONGBA

Février 2022

09 Catherine FIANT
19 Jackie BOUDIN
22 Michèle LEBEY
23 Mohamed EL GATTAOUI

Mars 2022

02 Josiane JAMET
17 Yvonne BISSON
21 Gisèle FAMETTE
27 Bernard POPINEL
31 Marc BAYON

Avril 2022

07 Louise LEVIEILS
09 Simone DOUGUET
12 Colette BUNEL
14 Georges AMALRIC
21 Jacqueline LEMONNIER
22 Eliane LAMAZE
23 Marie BOURGEOUX

Mai 2022

03 Jeannine FAUVEL
15 Liliane FAUVET

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES DE MARIAGE

Vous voulez participer ?

Envoyez-nous votre photo prise
dans les jardins de Honfleur.

Le couple gagnant se verra offrir
un repas pour 2 personnes dans
un restaurant de Honfleur.



Mr et Mme BOULAND
Lauréats du concours 2021



Julie Butet et Gabriel YVANOFF
Lauréats du concours 2021



Opposition

Notre petit groupe de la minorité n'est pas là pour créer un divertissement fait de bons mots ou de sous-entendus douteux mais pour « veiller au grain ». En effet, le pouvoir qui décide, toujours d'une même tête, souvent s'abuse. De plus il faut qu'il dise Vrai. Pour ce qui est bien c'est facile mais ça devient facile de dire toujours que c'est bien et ça ce n'est pas bien, c'est prendre le honfleurais pour un niais : décider sans consultation de la réfection du parvis de ma mairie et dire que c'est très bien, non, ce n'est pas bien mais cela a été vite fait, une exception. Causons ensemble pour éviter d'être niais et sortons des dossiers les Saga municipales qui sont ces histoires dont on ne voit jamais la fin contrairement aux brèves honfleuraises ou au parvis de ma mairie. Les décisions sont à réfléchir avec les habitants avant d'agir. Cependant évitons de réfléchir sans agir et de tourner autour du pot sans cesse.

La Saga des écoles ! Côté centre, regroupement sur Beaulieu et Le Bouloir. Le sort de Caubrière n'est pas encore arrêté. Côté plateau, on nous parle d'un nouveau site à côté du stade de Rugby avec la construction d'un centre sportif qui pose la grande question de l'accès pour les enfants du Canteloup. La majorité écarte l'idée de rénover Champlain...à voir. Monet risque de connaître le sort du lycée de « l'Homme de Bois » : 30 ans d'abandon ! Nous demandons une consultation publique sur ces différents projets qui impactent directement l'organisation de la vie des enfants du secteur.

La Saga de la circulation ! Ne cherchez pas, cet été comme les autres vous ne trouverez pas de stationnement en ville mais aussi vous devrez vous contenter d'une seule voie dans certaines rues encombrées de stationnement ou même vous contentez de patienter pendant que les camions déchargent leur marchandise avant de vous libérer le passage. Alors marchons, évitons de rouler ou bien en vélo mais alors qu'on le dise ou mieux qu'on le fasse, avec un plan de circulation, des parkings extérieurs suffisants, des zones réservées aux habitants, aux piétons, aux vélos comme dans une ville touristique organisée.

Joyeux printemps

0671639007

Majorité Municipale

Chères Honfleuraises, chers Honfleurais,

L'important pour notre majorité, c'est votre quotidien, et votre quotidien en ce moment, c'est de trouver les moyens financiers pour faire face aux dépenses d'essence, de gaz, de fuel, d'eau, des matériaux ; tout augmente !

C'est pour cette raison et pour vous aider de la meilleure façon possible, à notre niveau, que la municipalité a souhaité ne pas augmenter les impôts en cette année particulièrement difficile, et pourtant les confinements successifs et la pandémie, les augmentations diverses, ont touché, vous vous en doutez, la Ville de Honfleur et ses recettes.

Néanmoins, nous avons des projets pour que Honfleur reste une ville dynamique et vivante et pour améliorer votre qualité de vie, en pensant à tous les habitants sans exception et à tous les quartiers.

C'est ainsi que nous allons construire des écoles nouvelles en intégrant les mesures du développement durable, créer de nouveaux logements à l'année pour nos habitants, entretenir tous les quartiers, intervenir pour aider les Honfleurais dans divers domaines : santé, développement économique, environnement, social. Nous allons également poursuivre les études de la voie de désenclavement du Canteloup, réaliser avec la Communauté de Communes des voies cyclables et partagées, et tout cela sans augmenter les taux d'imposition communaux.

Les Honfleurais sont des gens pragmatiques, lucides et pleins de bon sens. Ils savent que les temps sont difficiles, mais qu'ici, à Honfleur, nous sommes solidaires, comme dans une famille, et que nous ne laissons personne au bord du chemin. Nos décisions sont toujours conduites par cet état d'esprit.

UN PHARE POUR L'ART

L'Académie Julian
à Honfleur (1949-1957)

2 juillet - 7 novembre 2022

Musée Eugène Boudin
Honfleur

Tous les jours sauf le mardi
02 31 89 54 00
musees-honfleur.fr



MUSÉES
DE HONFLEUR



Les Amis du musée Eugène Boudin



Calanne 50